LES DEUX MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
ASSEMBLEE REGIONALE DU
JEUNE COMMERCE

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 67 — NUMÉRO 136 CHICOUTIMI, JEUDI, 16 FÉVRIER 1956 PRIX: CINQ CENTS

Faites vos Achats
CHEZ
Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température :
Généralement clair aujourd'hui

La route La Tuque Lac-St-Jean cet été

"Les travaux de construction pour la route de La Tuque Lac-St-Jean doivent débuter cet été, dès que le temps sera favorable!"

C'est ce qu'a déclaré samedi le député du comté de Laviolette, Me Romulus Ducharme, à l'issue du souper du Jeune Commerce de La Tuque.

Me Ducharme a dit baser sa déclaration non seulement sur le fait des travaux préliminaires présentement exécutés mais encore sur le désir du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, de voir ce projet se concrétiser au plus vite et sur une promesse de l'honorable Antonio Talbot du Ministère de la Voirie provinciale.

Me Ducharme a dit qu'il ne peut se prononcer sur la date précise du début des travaux et qu'elle doit être annoncée par le ministère de la Voirie provinciale. Le commencement des travaux aurait lieu en 1956.

Présentement, deux équipes de la voirie provinciale comprenant chacune une douzaine d'arpenteurs et d'ingénieurs travaillent entre Van Bruyssels et le Lac-Bouchette, et entre La Bostonnais et Van Bruyssels pour la préparation de la route La Tuque-Lac-St-Jean.

Il y a présentement près de 25 hommes, arpenteurs et ingénieurs, sur les lieux du tracé. Ces travaux constituent les préliminaires pour la construction de la route.

Me Ducharme a souligné que les travaux se feraient d'un bloc dans une année et débuteraient aussitôt que le temps serait favorable.

Le festival des fanfares présentera un concert dans chaque ville de la région

ARVIDA (DNC) — La direction des Fanfares de la Province de Québec se rassemblait le 5 février à Montréal pour discuter des détails du festival qui aura lieu à Arvida le 1 juillet, cette année.

Pour toutes les fanfares, ce projet présente des problèmes sérieux. C'est ainsi que sans exception elles devront parcourir le trajet la veille. La misère des uns fait la joie des autres car de cette manière toutes les villes de notre région pourront bénéficier le samedi soir d'un concert par au moins deux des meilleures fanfares de la Province. Du Lac-St-Jean à la Baie des Ha! Ha, la veille ces musiciens feront la joie de la population de notre région et leur rappelleront que le lendemain l'événement musical du siècle se déroulera à Arvida.

A la même occasion, le 30 juin, aura lieu le concours instrumental ouvert à tous les jeunes musiciens de la province. Deux juges de grande réputation présideront ces activités.

On est à faire les plans dans le moment pour une gigantesque estrade temporaire, qui sera élevée sur le terrain de baseball d'Arvida. En comptant les musiciens, leurs amis et les spectateurs une foule d'environ 25 mille personnes est attendue le dimanche après-midi.

L'organisation est déjà en branle et les divers comités du programme, des estrades, de la publicité, des repas, etc, ont déjà des plans élaborés, et se sont mis résolument à l'action. Ils réalisent toutefois qu'une telle entreprise ne pourra réussir que si toute la population de la région se donne la main afin de montrer au reste de la Province que nous pouvons leur être une source d'inspiration autant dans le domaine musical que dans les autres domaines.

Hommage de la presse à notre évêque auxiliaire

La nomination de Mgr Marius Paré, ancien supérieur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comme évêque titulaire d'Egé et auxiliaire de S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, a soulevé dans la presse quotidienne les plus beaux éloges.

Dans son édition du 14 février dernier, le journal Le Devoir dans un article signé par André Laurendeau joint ses hommages respectueux à ceux que Mgr Paré a déjà reçus.

Le journal déclare: "Tous ceux qui ont l'honneur de le connaître, ceux en particulier qui ont eu l'occasion de travailler avec lui, signalent la robutesse et l'équilibre de son jugement, comme l'ardeur de son zèle. Ils se réjouissent de cette élévation à l'épiscopat d'un éducateur de grande classe, qui a déjà, à cinquante-trois ans, une carrière admirablement remplie. Le *Devoir* joint ses hommages respectueux à ceux qu'il a déjà reçus.

Serait-il déplacé de rappeler à cette occasion que Mgr Paré appartient à l'une de ces familles qu'on a l'habitude d'appeler "modestes": son père était forgeron. Du reste il vit encore, de même que Madame Paré. Cet artisan a trouvé le moyen d'envoyer plusieurs de ses fils au collège: on compte parmi eux, outre Mgr Paré, le T. R. P. Gérard Paré, ancien provincial des dominicains, M. René Paré, président général de la Société des Artisans... De pareilles réussites ne se fondent pas sur la facilité. Aussi l'on voudrait envelopper dans le même hommage cette famille exemplaire, et d'abord les parents qui ont eu le courage et l'intelligence de la mener au vrai succès."

Elena Nikolaidi à la Société des Concerts, dimanche soir

La venue à Chicoutimi dimanche prochain le 19 février d'Elena Nikolaidi procurera aux membres de la Société des Concerts de Chicoutimi l'occasion d'entendre une artiste exceptionnellement douée; on dit en effet que ce contralto possède la plus belle voix de notre époque. Cette grande artiste vit le jour en Grèce et commença à chanter dès l'âge de 7 ans; depuis, ses tournées l'ont menée à travers le monde, tout en remportant des succès éclatants. C'est en 1949 qu'Elena Nikolaidi vint en Amérique et sa première apparition fut un véritable triomphe. Les récitals qu'elle donna dans les plus grandes villes des Etats-Unis confirmèrent que c'était une découverte extraordinaire. Pour son récital de dimanche soir en la salle académique du Séminaire Mlle Nikolaidi sera accompagnée par Robert K. Evans. Les portes de la salle seront ouvertes dès 8h.¼.

Le curé de St-Joachim hospitalisé

Le curé de la paroisse de St-Joachim de Chicoutimi, M. l'abbé Basile Néron, a subi hier matin une intervention chirurgicale à l'Hôtel-Dieu St-Vallier.

M. le curé Néron s'est senti indisposé dimanche soir. Il a alors été transporté à l'hôpital où il a été opéré hier matin. L'on assure que son état est satisfaisant.

De l'uranium au Labrador Plus riche qu'à Blind River

Exposition du peintre Alleyn

Arvida — Le peintre Edmund Alleyn de Québec exposera en fin de semaine à Arvida sous les auspices du Comité d'Arts et Métiers présidé par M. M.-G. Donnelly.

Plus de 36 oeuvres du peintre seront offertes à l'appréciation du public de toute la région.

La salle sera ouverte de 2 à 5 et de 7h.30 à 10 h. p.m. chaque jour les 18 et 19. Le vernissage aura lieu *vendredi soir, le 17.*

Visite du J. C. de Jonquière à l'hôpital le 18

Le comité des visites du Jeune Commerce de Jonquière, annonce que la prochaine visite aura lieu samedi le 18 février à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquière. Tous les membres du Jeune Commerce sont cordialement invités à s'y rendre, accompagnés de leur épouse ou amie. Le ralliement aura lieu à 1 h. 15 p.m. à l'hôtel de ville de Jonquière.

M. Boily au conseil régional de placement

Le Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean des syndicats nationaux a désigné, à sa dernière assemblée, son président, M. Louis-Philippe Boily, comme représentant du Conseil dans le comité régional de placement.

M. Boily occupe cette fonction depuis de nombreuses années.

Sursis accordé

WINNIPEG (PC) — Trois jeunes Québecois, trouvés coupables de meurtre et condamnés à être pendus le 28 février prochain, ont obtenu hier un sursis d'exécution de huit semaines. La date de leur pendaison a été fixée au 10 avril.

Le sursis d'exécution leur a été accordé par le juge Samuel Freedman, celui-là même qui les avait condamnés à monter sur l'échafaud à la fin de février. L'avocat des condamnés à mort a interjeté appel.

Cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba ont entendu hier le dernier plaidoyer en faveur des jeunes gens, mais ils n'ont pas fait savoir quand ils rendront jugement.

Les condamnés à mort sont Gérard de Tonnancourt, 18 ans, Claude Paquin, 18 ans également tous deux de Montréal, et Guy Ferragne, 19 ans, de Rivière-des-Prairies, municipalité de la banlieue montréalaise.

Le premier ministre Smallwood prévoit que l'exploitation de ces mines débutera en 1957

ST-JEAN, T.-N. (PC)—Le premier ministre Smallwood prévoit que l'exploitation commerciale de toute une bande de riches gisements de minerai, s'étendant de la côte du Labrador vers l'intérieur, commencera en 1957.

Cette bande a une superficie de 680 milles carrés. Elle contient entre autres choses de l'uranium. M. Smallwood dit qu'il s'agit là de la plus grande découverte minière de toute l'histoire de Terre-Neuve et l'une des plus grandes de toute l'histoire du Canada. Selon les géologues, ces nouveaux gisements sont supérieurs à ceux de Beaverlodge, en Saskatchewan, et de Blind River, en Ontario, pourtant les deux plus importantes sources d'uranium du Canada.

M. Smallwood entrevoit le jour où des milliers de Terre-Neuviens pourront travailler dans de nouvelles usines; où des villes minières surgiront le long de cette bande de 85 miles de longueur qui se trouve à 100 milles au nord de l'aéroport de Goose-Bay.

Le gouvernement de Terre-Neuve bénéficiera lui-même directement de la découverte, car il recevra 8 1-2 pour cent des profits bruts.

Vingt gisements

La British Newfoundland Corporation avait constaté la présence d'uranium à Monkey Hill, soit à 10 milles du port de Makkovik, Labrador, en 1954. Des explorations subséquentes sur un territoire de 40 milles carrés, en 1955, conduisirent à la découverte de 20 gisements radio-actifs. En 1955 également, la Frobisher Ltd. de Toronto trouva de l'uranium à Seal Lake, 85 milles au sud-ouest du gisement de Monkey Hill.

Les géologues en viennent à la conclusion que d'autres découvertes peuvent être effectuées sur une bande de 85 milles de longueur et de huit milles de largeur.

Le minerai d'uranium découvert par les deux compagnies était souvent accompagné de minerai de cuivre et d'argent de fort bonne qualité. A l'analyse, on constate, dans un cas, la présence de 800 livres d'argent à la tonne. Quant au minerai d'uranium, il contient de 5 à 6 1-2 pour cent d'oxydes.

Dès le printemps, les deux compagnies vont intensifier leurs travaux de prospection et de développement. Si tout marche bien, on pourra commencer à extraire le concentrer le minerai d'uranium dès 1957.

Le Progrès recevra M. Ross Smyth mardi prochain

Le Progrès du Saguenay recevra le président national du Jeune Commerce, M. Ross Smyth, au cours de l'après-midi, de mardi, le 23 février. M. Smyth arrivera le matin, à Bagotville, pour une tournée de trois jours dans notre région.

Le distingué visiteur visitera les ateliers de notre journal et sera l'objet d'une réception. M. Smyth sera accompagné de MM. Raymond Soucie et Louis Reid, vice-présidents du Jeune Commerce national et Bernard Janelle, directeur.

Le soir, M. Smyth sera le conférencier invité à l'assemblée générale mensuelle du Jeune Commerce de notre ville qui se tiendra à 8 h. à l'hôtel Champlain.



M. Ross Smith a été élu président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada le 29 juin 1955, lors du Congrès Annuel tenu à Halifax, N.-E. Il guidera donc pendant un an les destinées de la Chambre de Commerce des Jeunes, une association qui compte 25,000 membres actifs, répartis en 300 chambres junior et boards of trade junior, dans les dix provinces canadiennes, et unis dans un but commun: la formation de chefs et le service de la société.

Agé de 34 ans, M. Smyth est né à Toronto, où il fit ses études, après quoi il suivit les cours des écoles de l'Université de Toronto, et compléta son éducation à Montréal, où il avait élu domicile en 1945, et où, en 1953, il reçut le diplôme de bachelier en commerce, du Sir George Williams College.

Il était entré en 1940 au service de la Trans-Canada Air Lines à Toronto, en qualité de commis au frêt, et occupe présentement le poste d'agent d'opérations pour la division Atlantique à l'aéroport de Dorval, à Montréal.

Il a été actif dans nombre organismes, et a été président de trois d'entre eux: la "Canadian Airline Dispatchers Association", la section des Jeunes du Montreal Board of Trade, et l'Association de la Jeunesse Libérale de Notre-Dame-de-Grâce. Il est également membre de la "Aviation Writers Association" et du Club de Réforme de Montréal.

La carrière de M. Smyth, en tant que Jaycee, débuta en 1947, quand il devint membre de la Section des Jeunes du Montreal Board of Trade. Il y assuma les fonctions de président de divers comités, conseiller, vice-président et enfin président, et en 1954, fut élu au poste de vice-président exécutif de la Chambre Nationale des Jeunes.

Marié en 1946 à Mlle Lilian Martin, de Vancouver, il est père de deux enfants Roslyn et Lindsay, âgés respectivement de six et deux ans.

M. Smyth trouve dans le bridge, où il excelle, son délasssement préféré.

A l'Ecole de Commerce

Les élèves de l'Ecole de Commerce de Chicoutimi ont eu l'avantage, lundi, d'entendre M. Jacques Melançon, licencié en sciences commerciales de l'Université de Montréal leur prononcer une conférence sur l'importance de l'étude des matières économiques.

Le conférencier alors de passage à Chicoutimi pour adresser la parole devant les membres de l'A.P.I. a été présenté par le principal de l'école, M. l'abbé Jean-Charles Gauthier. Le visiteur s'est entretenu avec les professeurs de la marche de l'école qu'il a par la suite visitée.

Aujourd'hui

Les Frontiersmen

8 h. — réunion du Corps Impérial des Frontiersmen à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

x x x

Jeune Commerce

8 h. à Jonquière, assemblée régionale des Jeune Commerce du Saguenay au 680, rue St-Dominique.

La Comm. scolaire d'Arvida obtient une réduction

Arvida (DNC) — La Commission scolaire d'Arvida vient d'obtenir une réduction dans le prix du terrain qu'elle projette d'acheter pour y construire l'école supérieure.

C'est à la suite d'une rencontre avec M. E.-H. Eberts, représentant de l'Aluminum Company, que la Commission a obtenu une réduction de .01 le pied carré. L'Aluminum Company demandait .12, tandis que de son côté la Commission tentait d'avoir le terrain pour $0.10. Cette réduction porterait le prix du terrain à $45,000.

Tuyau surchauffé

La brigade des incendies de Chicoutimi a effectué une sortie, vers les 7h.30 ce matin pour se rendre à la demeure de M. Philippe Girard, du 985, de la rue St-Gabriel. Il s'agissait d'un feu de tuyau.

Les sapeurs réintégraient leur caserne une dizaine de minutes après leur arrivée. Il n'y eut aucun dommage.

Jubilé d'argent de M. l'abbé Henri Larouche

Les religieuses de l'Ecole Normale de Chicoutimi ont fêté le jubilé d'argent sacerdotal de leur aumônier, M. l'abbé Henri Larouche, qui fut ordonné prêtre le 15 février 1931.

Selon le désir du jubilaire, la fête a revêtu un aspect intime et religieux. Une messe solennelle a été célébrée, le matin, suivie du Te Deum. Les invités ont ensuite pris le déjeuner et le soir, la journée s'est clôturée par le chant du salut. Les religieuses ont chanté à l'office du matin et au salut, le choeur des normaliennes a interprété cantiques et motets.

Parmi les invités aux cérémonies religieuses, on remarquait, outre les membres de la famille du jubilaire et les religieuses de l'Ecole, Mgr Oscar McNicoll, MM. les abbés F.-J. Fortin, curé du Christ-Roi, E. Otis, C. Couture, et J. Riverin, vicaires au Christ-Roi.

Journée d'étude pour les épouses des syndiqués

Le Service d'éducation du Conseil régional Saguenay Lac-St-Jean tiendra à Chicoutimi, le 26 mai prochain, une journée d'étude pour les épouses des dirigeants syndicaux et les membres des syndicats.

C'est la première fois que les Syndicats nationaux organisent une telle journée d'étude à l'intention des épouses des syndiqués. Le programme détaillé de la journée sera annoncé prochainement.

Mme L. Desmeules heurtée par une automobile

St-Jean-Vianney (DNC) — Mme Ludger Desmeules de St-Jean-Vianney, fut blessée gravement vers 8h.30 dimanche matin au sortir de la messe. En voulant traverser le chemin, presque en face du magasin de M. J.-J. Tremblay, elle fut aveuglée par la tempête de neige qui soufflait à ce moment.

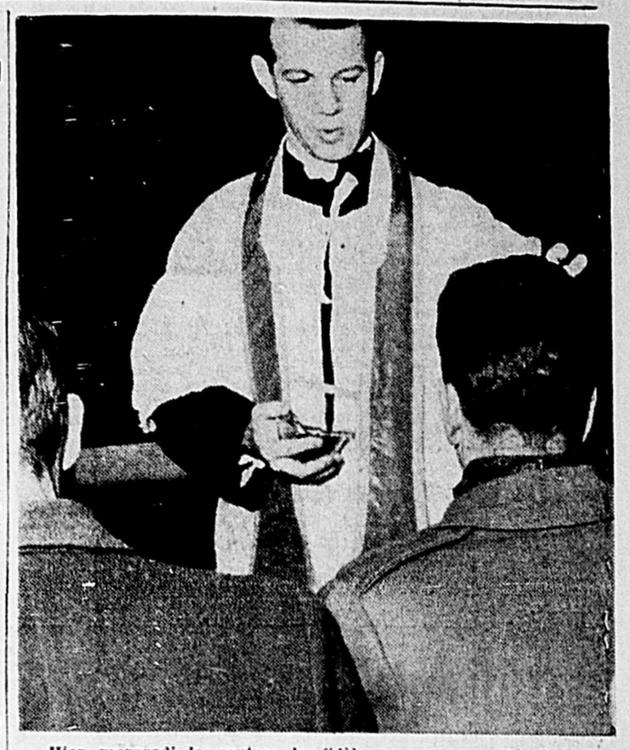
Elle fut heurtée de côté et projetée sur la chaussée par une automobile qui venait en sens inverse. La machine était conduite par M. Robert Maltais de St-Jean-Vianney. La blessée fut transportée à l'Hôtel-Dieu N.-D. de l'Assomption de Jonquière, où l'on constata qu'elle souffre de fracture à l'épaule, à la hanche et de plusieurs contusions.

Gratification

St-Jean-Vianney (DNC) — Le département de l'Instruction Publique, a reconnu de façon tangible les mérites d'une religieuse institutrice de la paroisse de St-Jean-Vianney, la Rév. Sr St-Louis, des Soeurs du Bon-Conseil.

L'inspecteur de district, M. Odilon Ouellette, a remis à la distinguée religieuse, une gratification de $20, reconnaissant ses succès dans l'enseignement au cours de l'année '54-'55.

Nos plus sincères félicitations.



Hier, mercredi des centres, les fidèles se sont approchés du prêtre qui leur a imposé les cendres sur la tête en disant: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Cette photo a été prise hier soir à l'église St-Joachim au moment où M. l'abbé Gaston Blackburn imposait les cendres aux fidèles de sa paroisse. (Photo Le Progrès, par Studio Bonneau)

M. Louis-Marie Tremblay remporte le premier prix

Le président du Club des Journalistes du Saguenay, M. Louis-Marie Tremblay, directeur du Réveil à Jonquière, vient de se mériter le premier prix de la province de Québec pour sa série d'articles sur la Sécurité routière. Le prix est décerné par la Fédération des Assureurs-vie au Canada.



M. Louis-Marie Tremblay

Ce concours était ouvert à tous les hebdomadaires de langue française et anglaise au pays. Il y avait cinq prix de $500 chacun répartis comme suit: les Maritimes, le Québec, l'Ontario, Manitoba-Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. M. Tremblay a remporté le prix de la section du Québec. Par ce fait, il est éligible pour le grand prix national aussi d'une valeur de $500.

Ce prix sera accordé à la meilleure série d'articles parmi les gagnants de chacune des divisions qui ont pris part au concours.

Campagne de recrutement du J.C. de Normandin

Normandin (DNC) — Vendredi dernier, un groupe de jeunes de Normandin, sous la présidence provisoire de M. H.-Paul Hudon lançait une campagne à l'effet de fonder une Chambre de commerce junior à Normandin. On en fixa l'objectif à 50 membres.

Après trois jours de recrutement, quelque 32 membres ont donné leur nom pour adhérer au mouvement.

Si l'on en croit le président, il est à prévoir que l'objectif fixé sera de beaucoup dépassé.

Un thermomètre est actuellement fixé au magasin L.-P. Hudon afin de permettre à la population de suivre de près la poussée du recrutement.

Les commissaires d'Arvida rencontreront M. Omer Côté

Arvida (DNC) — Le projet de loi prévoyant le rachat par le gouvernement provincial des dettes des Commissions scolaires a retenu l'attention des commissaires d'écoles d'Arvida, hier soir lors de l'assemblée régulière.

"D'après ce bill, dit le commissaire Maurice Parent, notre commission scolaire, ne pourrait bénéficier de ce plan, puisqu'il est spécifié qut les commissions scolaires de Montréal, de Québec ainsi que les commissions scolaires qui n'auraient pas reçu d'octrois du gouvernement ne seraient pas touchées par le bill. Notre commission fait exactement partie de cette catégorie, et je propose d'ajouter M. Parent que nous prenions au plus tôt toutes les mesures possibles pour faire amender ce bill.

M. François LaRoche, président de la Commission ajouta que dès aujourd'hui il tentera d'obtenir une entrevue avec le secrétaire de la Province, M. Omer Côté, afin de tenter de faire amender le projet de loi.

C'est alors que le commissaire M. Norbert Cormier demanda s'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients de tomber sous la tutelle de la Commission municipale. Le commissaire Guillaume Tremblay répondit que si le remboursemetn de la dette était effectué par le gouvernement, le contribuable pourrait tout probablement bénéficier d'une diminution de taxe, mais par contre le budget de la Commission scolaire devra être approuvé par la Commission municipale, de plus toutes les dépenses d'administration d'organisaton etc, seront contrôlées par cet organisme provincial.

Les commissaires tombèrent d'accord pour demander l'amendement, quitte à étudier dans les 60 jours la question et de bénéficier ou non de l'offre du gouvernement.

M. Gaston Carrier parle de la chose municipale devant le Club Richelieu

M. Gaston Carrier, greffier de la cité de Chicoutimi, traça un magnifique exposé de la chose municipale, au cours du souper du Club Richelieu de Chicoutimi, tenu, hier soir, à l'hôtel Chicoutimi sous la présidence de M. Léo Lessard, président du Richelieu. Il parla des séances du Conseil, des résolutions et des règlements.

La loi des Cités et Villes qui établit les droits et pouvoirs du Conseil, est un code adopté par le Parlement de la Province. Le membre du conseil doit connaitre au moins les grandes lignes de cette législation.

Après avoir établi les conditions requises par la loi pour la tenue d'une séance du conseil, le conférencier expliqua que le travail du conseil se fait surtout en comité pour la raison qu'il est nécessaire et préférable d'étudier une question en pleine liberté d'action et d'obtenir tous les renseignements qui ne peuvent pas toujours se donner en séance publique. La Loi des Cités et Villes prévoit cette formalité puisqu'elle autorise le conseil à nommer des commissions permanentes à la première séance qui suit les élections générales et les commissions spéciales en tout temps lorsqu'il est jugé nécessaire ou utile. Le maire fait parti d'office, de toutes les commissions et il a droit d'y voter. Les commissions rendent compte de leurs travaux et de leurs décisions au moyen d'un rapport signé par leur président et ce dernier n'a d'effet que lorsqu'il est ratifié par le conseil.

C'est sous l'empire de la Loi des Cités et Villes que sont régies la très grande majorité des cités et villes de la province. Le nom de ville de Chicoutimi fut sanctionné par un bill en date du 31 décembre 1879. "Nous sommes administrés

(Suite à la page 6)



"GABRIELLE PREMIERE" DE JONQUIERE. — Mademoiselle Gabrielle Béland vient d'être élue Sa Majesté la Reine des Sports de Jonquière. Sur la photographie prise au Palais des Sports, à cette occasion, nous voyons S.H. le maire Henri Vaillancourt, qui vient de remettre les clefs de la ville à la nouvelle reine; à droite de Sa Majesté, Mlle Constance Tremblay, élue reine des Sports l'an dernier; à droite du maire Vaillancourt, Mlle Marguerite Gilbert et Mlle Murielle Bolduc, les filles d'honneur de Sa Majesté Gabrielle Première. Une foule de 6,000 spectateurs assistaient au couronnement. (Photo Le Progrès, par BLM)

Vu et entendu

Le rédacteur du bulletin des Chevaliers de Colomb possède une verve et un style que bien des journalistes peuvent lui envier. — M. l'échevin Roland Roy est entré à l'hôpital mardi soir. Il y subira vendredi une intervention chirurgicale au foie. Nos voeux de bon et prompt rétablissement l'accompagnent. — La date du sacre de S. Exc. Mgr Marius Paré n'a pas encore été fixée. S. Exc. Mgr Melançon est revenu mardi soir, d'une entrevue avec le nouvel évêque. Il faudra un indult pour permettre le sacre le plus tôt possible, parce qu'il n'y a pas dans une date prochaine de fête d'apôtre.

* * *

Un magasin de la rue Racine annonce en février une grande vente de "janvier"... — Grâce à la collaboration de Mlle Aurore Simard, C.M., et des A.C.M. Marie Tremblay, Louise Gaudet et Nicole Imbeau, le groupe scout St-Georges de Chicoutimi possède maintenant son unité de meute.

* * *

Le carême est commencé. Cette année, il durera jusqu'à minuit du samedi-saint selon les nouvelles dispositions prises par S.S. le Pape Pie XII qui veut que les cérémonies liturgiques du samedi-saint se déroulent dans la nuit précédant la fête de Pâques. — Me Romulus Ducharme, député provincial du comté de Laflèche, a déclaré samedi que "les travaux de construction pour la route de La Tuque-Lac-St-Jean doivent débuter cet été, dès que le temps sera favorable. Cette tâche gigantesque se fera tout d'un bloc.

* * *

La soeur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Soeur Ste-Geneviève-de-la-Sainte-Face, célébrera son 86e anniversaire de naissance prochainement au Carmel de Lisieux. — Le 17e anniversaire de la mort de Pie XI a été souligné, dernièrement, par un service anniversaire célébré par son successeur, S.S. Pie XII.

Les trappeurs du Manitoba fêtent le carnaval à Le Pas

LE PAS (PC)—Des chiens hurlants dansent au bout de leur chaine aux abords de Le Pas. Et dans la ville même, les propriétaires de ces chiens hurlent aussi, peut-on dire.

C'est le neuvième festival annuel des trappeurs du nord du Manitoba et la ville de 4,000 âmes est en liesse.

C'est le moment de l'année où les trappeurs du nord abandonnent tout et se dirigent, en traîneau ou en avion, vers Le Pas, avec leur femme et leurs enfants, pour célébrer durant trois jours.

Il y a de la joie et des divertissements pour tous. Le papa peut participer à la course de chiens pour le championnat canadien et décrocher le grand prix de $1,000. Il y a aussi des courses de chiens pour maman et les enfants. Les hommes peuvent aussi faire preuve de leur adresse à la pêche sous la glace, à la marche en raquettes et divers autres sports.

Le concours d'écorchage de rats musqués est toujours fort populaire. Il y a également des concours d'art culinaire et des épreuves de lutte entre squaws. Qui est le plus gros mangeurs de poisson? le meilleur violoneux? C'est au cours du festival qu'on le saura.

Les plus grasses des Indiennes ne sont pas oubliées. On organise pour elles et leur ligne une course à pied.

Grand pow-wow

Pour leur part, les chefs indiens des réserves du nord organisent un grand pow-wow auquel ne manquera pas d'assister leur "collègue" blanc du cabinet fédéral, M. Jack Pickersgill, ministre des Affaires indiennes. M. Pickersgill est attendu demain.

Mais la grande attraction demeure la course de 150 milles qui se fera en trois étapes et durera trois jours. Dix-sept trappeurs se sont inscrits pour cette course de chiens. Le favori est Steve Paranteau, de Grand Rapids, qui a remporté la palme pendant quatre ans.

Pour participer à la course, Joe Unnay a quitté ses pièges et franchi avec ses huit chiens les 150 milles qui séparent Wallaston Lake, en Saskatchewan, de Lynn Lake. Là, il a pris le train pour franchir les 250 milles le séparant encore de Le Pas. Horace Cook, Pierre, August et Joe Merasity ont également fait 400 milles pour participer à la course.

Mardi, les membres du comité de la course ont étampé la swastika sur les oreilles de 94 chiens, pour bien s'assurer qu'aucun animal ne sera substitué durant la course. Ils ont employé une étampe allemande, souvenir de la seconde grande guerre.



EN ONTARIO, LES ÉCOLIERS DOIVENT SE PROTÉGER — Depuis que le département de la circulation a cessé de prendre les mesures de sécurité nécessaires et relatives aux jeunes écoliers de North Bay, Ontario, les citoyens de l'endroit se sont eux-mêmes organisés pour prévenir tout accident possible. On voit ici un groupe d'écoliers se rendant en classe au moment où la circulation est dirigée par quelques personnes bénevoles.

Les cloches ont annoncé le début du carême et invité les fidèles à la pénitence

LA NOUVELLE-ORLEANS (PA) Les cloches annoncent aujourd'hui le début du Carême et la Nouvelle-Orléans balaie ses rues des amas de confetti qu'on y a répandus au cours d'un des plus joyeux mardi-gras de toute l'histoire de la ville.

Des milliers de touristes ont envahi la ville pour voir Rex, seigneur de l'inconduite, régner sur les réjouissances du jour et Comus, seigneur du tapage, présider à celles de la nuit, à la clarté de défilés aux flambeaux et à celle des candélabres de salles de bal.

Les fêtes ont commencé avec l'aube, mardi matin, alors que les premiers masques sont apparus dans les rues; elles se sont continuées avec l'arrivée de Zoulou, roi des Nègres, sur une barge à la rue du Canal; enfin elles ont atteint leur point culminant avec les défilés de Rex et de Comus.

Les défilés

Dans fanfares aux pas mesurés, des chars allégoriques richement décorés et des groupes de gymnastes aux gestes d'automates faisaient l'ornement des défilés, mais le véritable spectacle se trouvait dans les danses improvisées, les mascarades et les manifestations à l'impromptu qu'on pouvait voir partout à traver la ville.

Les magasins restaient fermés, les rues du bas de l ville fermées aussi à la circulation automobile pour laisser place à des milliers et des milliers de citoyens et de touristes costumés et masqués qui prenaient figure de clowns, de danseuses de houla, de citoyens de Mars, de chevaliers à casque à plume et une infinité d'autres personnages.

Il a plu de façon intermittente durant l'après-midi et la soirée, mais cela n'a pas causé le moindre inconvénient à la mascarade, qui s'est déroulée comme rien n'était dans le Quartier Français et les artères du bas de la ville.

La célébration officielle a pris fin à minuit exactement quand se leva un epartition centrale à l'immense auditorium municipal pour que se réunissent les cours dansantes de Rex et de Comus.

Mais durant des heures, ensuite, dans les restaurants de la rue Bourbon, le jazz a continué de disloquer ses airs, les "strippeuses" d'étaler leurs charmes et des centaines de réunions se sont poursuivies jusqu'aux petites heures chez une foule de particuliers.

Un fonds de développement industriel de $500,000 est autorisé par le gouvernement

QUEBEC (PC)—Le *comité des bills* publics de l'Assemblée législative a adopté aujourd'hui des amendements à la charte de la cité de Trois-Rivières qui accorderont aux autorités municipales les pouvoirs de créer un fonds de développement industriel de $500,000.

L'argent proviendra d'un emprunt mais la ville devra d'abord obtenir, par référendum, l'approbation des propriétaires avant de le contracter. Le ministre des Affaires municipales, M. Yves Prévost devra également l'approuver.

D'autres clauses portent de $5,000 à $8,000 par année le salaire du maire de la ville et de $1,800 à $3,000 celui des échevins.

Des pensions ont été autorisées *pour certains employés municipaux.* Ce sont MM. Murray Lewis, Alfred Dauphinais, Lucien Robert, Henri Lacroix, Arthur Payer, Arthur Gélinas et Ovide Lacerte.

Morts violentes

MONTREAL (PC) — Un Montréalais de 55 ans, du nom de Joseph Frenette, est mort à l'hôpital, une heure après avoir été heurté par un train du CNR, à un passage à niveau. La police rapporte également qu'elle a trouvé le cadavre d'un cycliste le long du boulevard Taschereau, sur la rive sud.

Un record de la Sun Life

Montréal, — La Sun Life vient d'établir un nouveau record de ventes dans l'histoire de l'assurance-vie canadienne. La Compagnie a vendu plus de trois quarts de milliard d'assurance nouvelle - le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'une seule année - et a, en même temps, porté le total de son assurance en vigueur à $6½ milliards, le plus haut sommet dans l'histoire des compagnies d'assurance-vie canadiennes. Ces deux records figurent parmi les faits saillants du 85e Rapport annuel de la Sun Life du Canada soumis aujourd'hui aux détenteurs de deux millions de polices Sun Life par George W. Bourke, Président. Au cours de l'année, la Compagnie a versé en bénéfices $136 millions, atteignant encore ici un nouveau sommet. Les dividendes aux assurés seront augmentés pour la 7e année de suite; en 1956, $28 millions seront versés en dividendes, réduisant ainsi de nouveau le coût de l'assurance pour les détenteurs de polices.

Les $761 millions d'assurance-vie nouvelle émise par la Sun Life en 1955 dépassent de $65,000,000 le total des émissions en 1954. Les ventes d'assurance ordinaire réalisées par la Compagnie au Canada accusent une augmentation de 24%; on note également des augmentations aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans les autres pays où la Sun Life fait affaires. Le total des affaires nouvelles comprend $244 millions de nouvelles assurances de groupe; les ventes d'assurance de groupe au Canada accusent une augmentation de 42% sur l'année précédente. Le total de l'assurance Sun Life en vigueur à travers le monde a maintenant atteint le chiffre de $6,534,-000,000, soit une augmentation de 8.2% au cours de 1955. Le total de l'assurance-vie de groupe en vigueur s'établit maintenant à $2,-312,000,000; la Sun Life compte maintenant un tiers de toute l'assurance-vie de groupe en vigueur au Canada aujourd'hui. Selon l'origine, ces affaires se répartissent comme suit: 48% au Canada, 37% aux Etats-Unis,, 13% en Grande-Bretagne et dans les autres pays du Commonwealth, et 2% dans les autres pays du monde. L'importance des affaires de la Compagnie en dehors du Canada révèle la place de premier plan qu'occupe la Sun Life sur le marché international de l'assurance-vie.

Dans l'Ouest la neige abondante paralyse tout

WINNIPEG (PC)—Le pire blizzard de la saison a paralysé hier une bonne partie du Manitoba.

On impute une victime à la tempête, un sergent du camp Shilo trouvé mort dans un banc de neige. Par ailleurs des centaines de personnes se sont trouvées isolées dans leurs petits villages; les écoles rurales ont fermé leur portes et dans bien des régions la circulation routière s'est immobilisée complètement en raison des bancs de neige accumulés sur les chemins.

Cependant une quarantaine de chasse-neige se sont mis à l'oeuvre dans tous les coins de la province et à la tombée de la nuit plus de la moitié des routes importantes étaient dégagées. Les autorités de la voirie manitobaine ont exprimé l'espoir que les opérations de déneigement progresseront mais elles restent persuadées que la situation routière ne redeviendra pas normale avant la fin de la semaine.

Les rues de Winnipeg ont été la scène de nombreux embouteillages. Plusieurs des rues qui mènent aux localités de banlieue étaient impraticables.

Congrès de fleuristes

TROIS-RIVIERES (PC)—La section du Québec de l'Association des Fleuristes et Floriculteurs Unis du Canada tiendra son congrès annuel aux Trois-Rivières, les 19 et 20 février.



PRESIDENT: M. Walter W. Naylor, de Toronto, a été réélu pour un deuxième terme, président des Allied Van Lines Ltd, selon la nouvelle émanant de l'assemblée annuelle de l'organisation à Winnipeg.

La Cour Suprême maintient un appel logé contre un ordre de déportation

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada vient de maintenir un appel logé contre un ordre de déportation, émis sans que le fédéral en fournisse la raison.

Le jugement concernant Mme Sherry Kathleen Brent, d'origine américaine et demeurant aujourd'hui à Toronto, a été interprété en certains milieux comme un indice que le ministère de l'Immigration devra à l'avenir motiver ses ordres de déportations.

Mais ce n'est pas ce que le ministre de l'Immigration, M. J. Pickersgill, a déclaré, mardi, aux Communes.

Le ministre attendra

En réponse à une question de M. Davie Fulton, progressiste-conservateur de Kamloops, M. Pickersgill a laissé entendre qu'il n'apportera aucun changement aux coutumes de son ministère à moins que la Cour suprême n'indique pourquoi elle s'est prononcée contre l'attitude des autorités de l'Immigration. On croit comprendre que le tribunal n'a pas encore décidé s'il précisera les raisons de son jugement.

Lorsqu'un ordre de déportation fut émis contre Mme Brent, cette dernière logea un appel qui fut maintenu par la Cour suprême de l'Ontario et la cour d'appel de cette province. Le gouvernement fédéral en a appelé à son tour auprès de la Cour suprême du Canada de la décision des deux tribunaux inférieurs. La Cour suprême s'est prononcé en fveur de Mme Brent qui avit institué des procédures parce que le ministère de l'Immigration n'avait pas fourni la raison de l'ordre de déportation.

Système modifié

Depuis le début de l'afffaire Brent, le ministère de l'Immigration a modifié son système d'appel. A compter du 1er mars, les personnes menacées de déportation pourront soit en appeler au ministre de l'Immigration, qui jusqu'ici rendait la décision finale, soit s'adresser à une commission d'appel composée de quatre membres.

Les appels doivent être logés en deça de 48 heures après l'émission de l'ordre de déportation. M. Pickersgirl a annoncé, mardi, qu'il étudiera la possibilité de prolonger la limite de temps bien qu'il soit à peu près convaincu que les intéressés n'y trouveront aucun avantage particulier.

Khrouchtchev démontre qu'il est le maître incontestable des destinées de la Russie

Par SIDNEY WEILAND

MOSCOU (Reuters) — Le congrès du parti communiste soviétique entré hier dans sa deuxième journée et Nikita Khrouchtchev a démontré qu'il est le maître incontestable de la destinée du parti — et de la Russie.

Les observateurs occidentaux admettent que le volumineux rapport présenté à la séance d'ouverture du mardi par le secrétaire du parti le confirme comme premier dirigeant et réduit à néant les conjectures qui voulaient, avant la conférence, que soit possible un changement dans la hiérarchie au plus haut niveau.

Ces observateurs disent que le discours de six heures prononcé par le bouillant ex-mineur de charbon deviendra probablement "la bible" de l'ère post-stalinienne.

Durant les deux prochains jours, les 1,600 délégués écouteront des discours faisant suite à la déclaration de 50,000 mots de Khrouchtchev, puis entendront un rapport sur le plan quinquennal par le premier ministre Boulganine.

La deuxième journée du congrès s'est ouverte par une allocution de M. Pierre Moskatov, président du comité de revision de la régie interne du parti. Ensuite, les délégués ont abordé la discussion du discours de Khrouchtchev.

Discours affiché

Entre-temps, des exemplaires imprimés du discours-marathon de Khrouchtchev sont affichés sur les places publiques de Moscou.

Le peuple russe a commencé la lecture du texte de ce discours, qui couvre près de dix pages d'éditions grossies de la Pravda et des Izvestia.

La presse soviétique ne publie que très rarement des résumés de tels grands discours. Le lecteur doit lire l'équivalent d'un long roman pour savoir ce que Khrouchtchev a dit.

Une photo publiée par la Pravda donne plus d'importance à une statue de Lénine, dans une niche murale, qu'aux chefs soviétiques assis en rang au-dessous de cette statue. Cela semble refléter l'insistance de Khrouchtchev sur les traditions léninistes du parti.

Dans son discours, le secrétaire n'a parlé qu'en passant de Staline.

Rien de changé

Le fait que Khrouchtchev n'a mentionné par leur nom ni l'ex-premier ministre Malenkov ni le secrétaire Molotov — et toutes les autres apparences fournies par le congrès — laissent croire aux observateurs étrangers que les problèmes personnels ont été résolus, au moins temporairement, et qu'on ne doit pas s'attendre à des changements dans la hiérarchie.

Quelques journaux moins importants n'ont pu publier aujourd'hui qu'une partie du discours de Khrouchtchev, mais annoncent que le texte est "à suivre".

Il a été noté que Khrouchtchev souligne que la "transition au socialisme" n'a pas besoin de toujours s'accompagner d'une guerre civile dans tous les pays et dans toutes les circonstances, bien qu'elle soit inévitable en certains cas.

L'avenir rouge

Les chefs communistes de l'Europe occidentale, comme ceux de l'Est de l'Europe et de la Chine, assistent au congrès, ce qui leurd donne l'occasion de se consulter sur l'avenir du communisto dans le reste du monde.

Khrouchtchev a placé la coexistence pacifique avec le capitalisme en tête de la liste des principaux problèmes russes, et il a dit qu'en attendant un accord sur les principales questions de désarmement, la Russie acceptera de cesser les expériementations de bombes à l'hydrogène.

L'alternative à la coexistence pacifique serait "la plus désastreuse guerre de l'histoire", et la méthode de négociation devient la seule qui puisse régler les questions internationales. Il recommande donc la sécurité collective en Europe et en Asie, que le désarmement devra suivre.

Le cardinal Léger reçoit de l'aide

MONTREAL (PC)—Un archevêque et sept évêques de l'extérieur viendront prêter main forte à S.E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et à ses trois auxiliaires, LLL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont, Lawrence P. Whelan et Laurent Morin, pour l'administration du sacrement de la Confirmation dans le diocèse de Montréal, du 19 au 30 avril.

Ce sont: LLL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Edouard Jetté, auxiliaire de l'évêque de Joliette, Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Louis Lévesque, évêque de Hearst, Louis-Philippe Lussier, CC. SS. R., évêque de St-Paul, en Alberta, Léo Blais, évêque de Prince - Albert, en Saskatchewan, et Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg, en Saskatchewan également.

Funérailles de M. Eudore Laberge

M. Eudore Laberge est décédé accidentellement à l'âge de 22 ans et 6 mois, le 3 février dernier; il était le fils de M. Willie Laberge et de feu Emelie Bouchard.

Il laisse dans le deuil son père et sa belle-mère M. et Mme Willie Laberge, Ses grands-parents: M. et Mme Henry Laberge, Ses frères: Jean-Paul, Olivier, Gabriel, Clément, Sauveur et Dollard. Ses soeurs: Mme L-Philippe Gobeil (Clotilde), Mme Roland Levesque (Hélène). Ses belles-soeurs: Mme Jean-Paul Laberge (Marie-Paule Gobeil), Mme Olivier Laberge (Jeanne Laberge), Mme Gabriel Laberge (Ghislaine Tremblay), Mme Clément Laberge (Marthe Gobeil). Ses beaux-frères: Ls-Philippe Gobeil et Roland Levesque, ainsi que ses demi-frères et soeurs Lise, Marc, Laval et Bernard.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 février dernier, en l'église de la paroisse de St-Isidore.

M. le curé Eugène Fortin fit la levée du corps et officia au service, assisté de MM. les abbés Jean-Eudes Levesque et Edmour Lajoie comme diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le choeur: MM. les abbés Louis Robin du Séminaire de Chicoutimi, Elzéar Grenon, curé de St-Non-de-Jésus et Lucien Tremblay, directeur de l'Ecole d'Agriculture.

Le corps et les rubans étaient portés par les cousins du défunt. Suivait la dépouille un groupe de parents et amis. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le Progrès du Saguenay prie la famille de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

Violent débat provoqué aux communes

OTTAWA (PC)—Le projet de loi ministériel tendant à la ratification du programme par lequel le gouvernement garantit les prêts bancaires consentis aux cultivateurs sur leurs stocks a provoqué un violent débat hier aux Communes.

Les députés conservateurs progressistes et socialistes ont présenté des motions viant à renvoyer la meure, mais la motion du parti CCF a été déclarée irrecevable pour des raisons de procédure.

On sait que le programme de garantie des prêts bancaires est entré en vigueur le 15 novembre et qu'il prévoit des prêts maximum de $1,500 portant intérêt à cinq pour cent.

M. Douglas Harkness, député conservateur de Calgary-Nord, a proposé que la Chambre refuse la deuxième lecture tendant à l'approbation de principe, et qu'un autre bill soit substitué à celui-ci afin d'assurer aux cultivateurs des paiements en espèces, déterminés suivant la quantité des céréales présentement emmagasinées sur les fermes de l'Ouest.

Motions écartées

Mais l'Orateur de la Chambre, M. René Beaudoin, a déclaré la motion irrecevable, non pertinente et comportant un principe sur lequel la Chambre s'est déjà prononcée au cours de la présente session. Il a rappelé en effet qu'une motion de non confiance, présentée par le parti CCF par suite du refus de consentir des avances en spèces, avait été rejetée.

C'est alors que M. Mervyn Johnson, député socialiste de Kindersley, a proposé une autre motion visant à renvoyer l'examen de la question au comité de l'agriculture de la Chambre.

M. Johnson a clairement indiqué que son parti n'envisage, comme alternative aux présentes dispositions du programme, que des avances en espèces. A cet égard, a-t-il ajouté, le parti CCF est disposé à entreprendre un long débat.

Car, aux yeux du parti CCF, a précisé le motionnaire, il importe de débattre cette question tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas présenté une mesure qui soit susceptible de satisfaire aux voeux des cultivateurs.

Le premier ministre annonce des changements à la loi de fabrication de la margarine

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Duplessis, a annoncé hier que la loi qui interdit depuis 1949 la fabrication, la vente et la possession de la margarine sera modifiée.

L'un des chngements prohibera l'emploi de "colorants" dans les substituts du beurre, a déclaré M. Duplessis, qui parlait alors à l'Assemblée législative. Le premier ministre n'a pas donné plus de précisions.

La loi actuelle vise tous les substituts du beurre. Toutefois, en ce qui a trait à son application, le gouvernement établit une distinction entre les substituts provenant d'huiles végétables et les autres, faits de graisse animale et de lait écrémé.

Par ailleurs, un porte-parole du département du Procureur général précise que la loi ne fait aucune distinction et que tous les substituts sont prohibés.

Légalisation envisagée

Il est possible que le gouvernement projette de légaliser la fabrication, la vente et la possession de substituts provenant de graisse animale et de lait écrémé. Cette conforme à la politique suivie par le gouvernement dans l'application de la loi actuelle.

Quelques-uns des substituts vendus actuellement dans le Québec ont exactement la même couleur que le beurre, tandis que d'autres sont vendus dans des empaquetages qui contiennent un colorant d'application facile; il ne s'agit, en l'occurrence, que de mélanger la substance grasse et blanche avec le colorant; on obtient alors la couleur du beurre.

Attentat

NICOSIE (PA)—Un individu non identifié a blessé un cypriote grec aujourd'hui dans le village de Kitrou-Terra, à 50 milles à l'ouest de Nicosie dans cette île de l'est de la Méditerranée.

Douze heures plus tôt, trois hommes masqués sont entrés dans un café à Spilius et tué Costas Zavros, également cypriote-grec.

Aucune raison officielle n'a été donnée pour les attentats mais on présume que Zavros était un informateur du gouvernement de Chypre.

Des imprimés laissés dans le café disaient "Harding fournit l'argent, l'Eoka les balles". Le général sir John Harding est gouverneur-général de Chypre et l'Eoka est le mouvement qui favorise l'union avec la Grèce.

Table requise

OTTAWA (PC)—Le président de la Chambre des Communes, M. René Beaudoin, a demandé qu'on lui procure une table, tout comme enAustralie pour faciliter son travail. Quand il a formulé cette demande, il avait des piles de livres de référence sur les bras de son fauteuil et il venait de prier un page de lui apporter un autre livre se trouvant sur la table du greffier.

Le saumon

OTTAWA (PC) — Le sénateur Thomas Reid a déclaré mardi soir à la Chambre Haute que l'industrie du saumon dans la région du Fraser, évaluée à $25,000,000 par année, sera complètement ruinée si on laisse construire des barrages sur ce fleuve.



NE IL Y A DEUX MOIS à Hamilton, Ontario, ce bébé ne pourra vivre plus de deux semaines à cause de l'état de son coeur qui présente une anomalité particulière. Le jeune Georges de Barello que l'on voit ci-haut avec la garde Doreen Richardson, à l'hôpital St-Joseph, de Hamilton, est maintenu vivant par une bouteille de deux onces de "digoxin" lequel lui est injecté au rythme de une goutte par jour. Quand le précieux médicament sera épuisé, l'enfant va mourir. "Il n'y a aucune chance qu'il survive" a dit le Dr R. McNeil, médecin de Hamilton qui traite le bébé né avec seulement une cavité au coeur, laquelle doit faire le travail de quatre. Ce cas arrive une fois sur un million. (PC)

AUTO

Hebdo-Revue, supplément illustré de votre journal, vous conduit au Salon de l'Auto de 1956. Une enquête révèle d'intéressantes constatations sur la puissance, l'apparence et le prix des nouveaux modèles d'automobiles. — (15 photos).

★ ★ ★

"L'histoire fabuleuse d'une grande entreprise: 30,000,000 d'autos depuis 1892." (page 13)

★ ★ ★

Les lecteurs trouveront, en page 16, trente moyens d'économiser en se servant d'une automobile."

★ ★ ★

Illustration en 4 couleurs: "L'agent de circulation impitoyable!" (Gare à la vitesse.)

★ ★ ★

En page 15: Visite d'une usine d'énergie atomique.

★ ★ ★

Page en couleur: Photos des joueurs du club "Lions", de Trois-Rivières, de la Ligue de hockey professionnel du Québec.

★ ★ ★

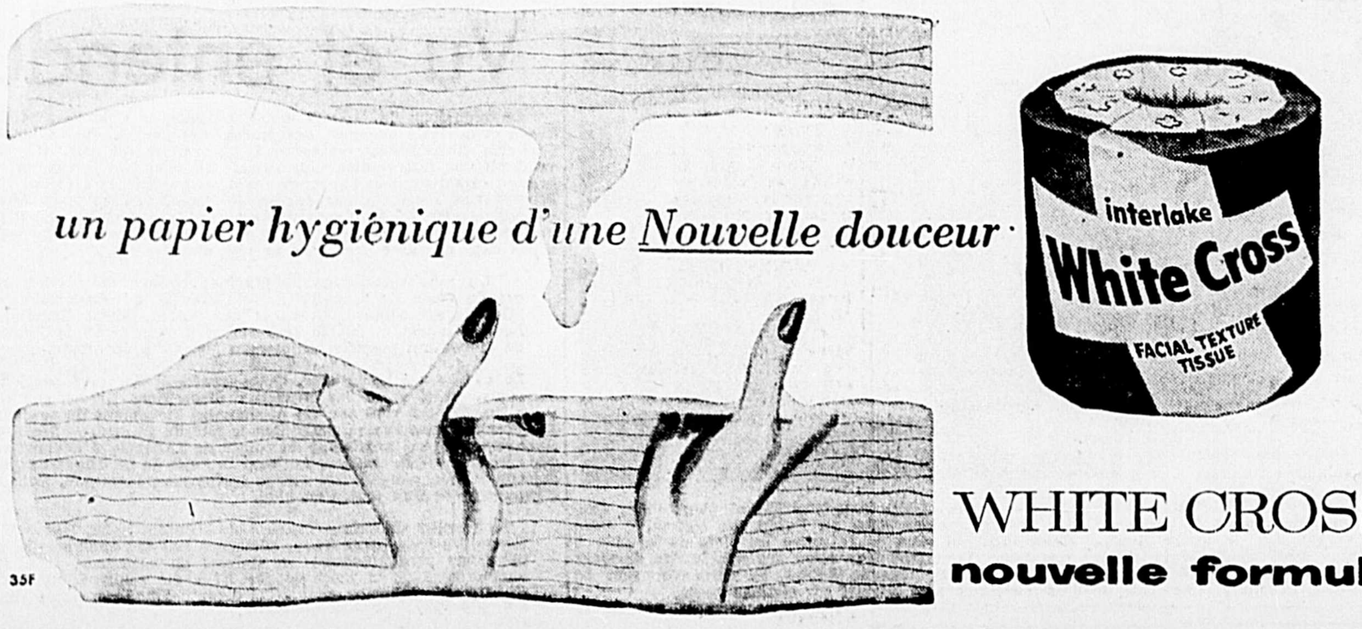
Reportage photographique de l'Office national du Film, intitulé: "Les soucoupes volantes existent!"

★ ★ ★

Chroniques sur divers sujets, pages spéciales pour les femmes et les enfants, et une section comique de 8 pages.

HEBDO-REVUE

LE SAMEDI, 18 FEVRIER 1956



NOS REPRESENTANTS

Chef du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: 4-4474 — Rés.: 4-5074
CHICOUTIMI : — Tél.: 4-4474 — 316 ave Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI :
ARVIDA : Georges Falaise — Tél.: 8-5714 — 129 Régina
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED :
Jos.-Edouard Dufour — Tél.: 4-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 16 FÉVRIER 1956

NOTRE REDACTION

CHICOUTIMI :. (bureau: 4-4474 — Chef des nouvelles: 4-3661)
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 53-C, Champlain, Tél.: 2-2424
ALMA : Paul Tremblay — 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: 2-2262
ARVIDA : Georges Falaise — 129 Régina — Tél.: 8-5714
BAGOTVILLE-PORT-ALFRED : Clermont Carrier — 216, 2e rue Tél.: 425-J
ST-FELICIEN : Rolande Potvin.



ENIGME OU FOLIE SUBITE: — Ci-dessus, on voit, Roméo Drapeau de Sherbrooke, Qué, entouré de sa femme et de deux de leurs enfants. La police se perd en conjectures sur ce terrible drame. Toute famille. La police se perd en conjectures sur ce terrible drame. Car Drapeau était un père de famille exemplaire et respecté de tous. Toute cette famille - la mère et ses quatre enfants furent abattus et trouvés baignant dans leur sang. Drapeau est actuellement détenu comme principal témoin dans cette affaire de meurtre.

Le mémoire sur les problèmes constitutionnels sera remis aujourd'hui à l'hon. Duplessis

QUEBEC (PC)—La commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, instituée en 1953 par la Législature de Québec, présentera son mémoire au premier ministre Duplessis.

La remise du mémoire se fera privément, a annoncé un porte-parole du bureau du premier ministre.

Le rapport serait composé de cinq imposants volumes. On ignore quand il sera rendu public.

La commission a été créée à la suggestion de la Chambre de Commerce de la province. Elle a entendu les opinions des principaux groupements québécois concernant les problèmes constitutionnels et les revenus fiscaux.

La commission était sous la présidence de M. le juge en chef Thomas Tremblay de la Cour des Sessions de Québec. Les membres étaient le R.P. Richard Arès, jésuite de Montréal, M. Esdras Minville, économiste de Montréal, M. Honoré Parent, expert en affaires municipales de Montréal, M. Paul-Henri Guimont, de l'université Laval, et M. J.P. Rowatt, de Montréal, représentant de la minorité protestante de langue anglaise du Québec.

Il s'enlève la vie après avoir tué son père âgé de 70 ans

TROIS-RIVIERES (PC)—Joseph Arsenault, âgé de 70 ans, et son fils Marcel, âgé de 35 ans, ont été trouvés morts hier après-midi dans leur résidence de St-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé. On croit savoir que le fils s'est enlevé la vie après avoir poignardé son père.

Le plan d'assurance-santé comporte beaucoup d'avantages, mais aussi des inconvénients dit M. Robert Stanfield

HALIFAX (PC) — On semble être sous l'impression que le plan d'assurance-santé proposé par Ottawa comporte beaucoup d'avantages. Et c'est là une fausse impression, a déclaré lors du débat sur le discours du Trône le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Il est important, dit-il, qu'on se rende compte que le plan d'Ottawa propose uniquement certains services de diagnostic et des soins hospitaliers au tarif de salles d'hôpital, et non pas à celui de chambres d'hôpital.

Le plan d'Ottawa, a-t-il ajouté, n'offre rien en ce qui a trait au paiement des honoraires des médecins ni en ce qui a trait au coût des médicaments.

M. Stanfield a reproché au gouvernement libéral du premier ministre Hicks de n'avoir annoncé dans le discours du Trône aucune mesure relative à la mise en vigueur d'une politique d'assurance-santé.

Le gouvernement, dit-il, se prononce en faveur du plan d'Ottawa, mais il n'a aucun projet pour sa mise en vigueur. Il faudrait, a-t-il ajouté, un plus grand personnel dans les hôpitaux, de nouveaux lits d'hôpitaux et de nouveaux laboratoires.

M. Stanfield a dit ensuite: "Ce sera le chaos si le gouvernement continue de négliger cette question".

Des villes isolées par la neige sont ravitaillées

LONDRES (PA) — L'Europe est toujours aux prises avec la pire vague de froid du siècle.

Toutefois la température est normale en Grande-Bretagne, en France et au Portugal. Mais les autres pays du continent, déjà fortement éprouvés, ne connaitront aucun répit.

Hier soir, le bilan des pertes de vie attribuables au mauvais temps s'élevait à 502.

Radio-Belgrade a fait savoir que des meutes de loups affamés ont attaqué des équipes de secouristes en Yougoslavie méridionale. Le speaker a précisé que des soldats et des travailleurs armés ont été dépêchés en Macédoine afin de protéger les volontaires qui cherchent à dégager les victimes d'avalanches. Celles-ci ont fait 57 morts depuis quelques jours.

Mais, comme d'autres effondrements menacent de se produire, les autorités yougoslaves ont ordonné l'évacuation de 250 travailleurs et des membres de leurs familles. Des avions et des hélicoptères ont ravitaillé les habitants des villes isolés par la neige.

NOUVELLE NOMINATION



La Compagnie d'Assurance-Vie Montreal Life, dont le siège social est à Montréal, P.Q., est heureuse d'annoncer la nomination de M. JACQUES TREMBLAY comme gérant de la succursale de Chicoutimi. M. Jacques Tremblay est né à Chicoutimi en 1921. Il possède 12 années d'expérience dans l'Assurance - Vie. Son territoire comprend les comtés suivants : Chicoutimi, Lapointe, Lac-Saint-Jean et Roberval. M. Tremblay fait aussi partie du Conseil d'administration de l'Association des Assureurs-Vie de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean. (—)

Homme arrêté

MONTREAL (PC) — La Sureté provinciale a arrêté un homme tôt aujourd'hui pour l'interroger en rapport avec la mort d'un cycliste de 22 ans tué, mardi soir, lorsqu'il a été heurté par un véhicule qui n'a pas arrêté après l'accident.

La victime a été identifiée comme étant André Goudreau de Makayville. La sûreté provinciale déclare que l'homme a été arrêté vers 3 h. A.M. ce matin près de la scène de l'accident.

A VENDRE

Une jolie maison — 2 étages — chauffage moderne — près de l'église à Arvida. Conditions très faciles. Téléphonez le jour ou le soir à 7-7761 M. Gérard Ferland.

PLANEUR A VENDRE

Quatre Têtes Ball Bearings 4" x 6"
Casier Postal 244
Bagotville — Tél.: 415-W

La semaine de 30 heures est leur objectif

TORONTO (PC) — Le président du Congrès Canadien du Travail a déclaré hier soir que l'avènement de l'automatisation nécessitera une sensible réduction du nombre d'heures de travail.

Aussi, a dit M. Mosher, l'objectif des syndicats sera-t-il d'établir la semaine de 30 heures.

Prenant la parole à l'Ecole du Travail de Woodsworth, M. Mosher a précisé que l'automatisation transformera l'appareil productif et suscitera de nombreux problèmes auxquels les organisations de travailleurs devront faire face.

"La classification complexe des ouvriers suivant les métiers et les occupations sera sans doute très simplifiée si la majorité des hommes de métiers sont remplacés par des préposés à l'entretien, a dit le président du CCT qui a ajouté:

"Certes, il semble que l'automatisation appelle un nouvel examen de la structure même des syndicats. Dans la mesure où l'automatisation sera répandue, il s'ensuivra certainement une diminution du nombre des travailleurs dans les divers secteurs industriels. . .

L'embauchage

"Si la baisse de l'embauchement n'est pas compensée par un nouvel essor industriel et un accroissement de la production, deux facteurs susceptibles de stimuler l'embauche, il est évident qu'il faudra réduire considérablement les heures de travail sans toutefois réduire les salaires, mais possiblement les augmenter."

Parlant ensuite de l'action politique dans les syndicats, M. Mosher a rappelé qu'il avait été jugé souhaitable, au sein de la nouvelle centrale syndicale qui sera formée au Canada, d'insister non pas tant sur l'action politique mais sur la formation politique des travailleurs. On sait que, pendant 12 ans, le CCT était officiellement affilié au parti CCF.

Certains syndicats, a dit M. Mosher, continueront d'appuyer la CCF, mais d'autres s'abstiendront.

"Toutefois, a-t-il ajouté, il est manifeste que les ouvriers et le peuple canadien ne sont pas encore prêts à élire des candidats socialistes sur une grande échelle, et que la meilleure politique que nous puissions suivre sera plutôt de susciter une plus grand compréhension de la politique et de souligner la nécessité d'une représentation ouvrière plus équitable au sein des assemblées délibérantes, tout en laissant les dits syndicats adopter l'attitude qui leur semblera appropriée."

M. Mosher s'est cependant déclaré convaincu que le parti CCF accomplirait une meilleure tâche à Ottawa et dans les provinces que les deux partis. Le président du CCT est un militant du parti CCF depuis la fondation de ce groupement.

M. McCann a démenti cette déclaration

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu, M. McCann, a démenti hier une déclaration selon laquelle la Société Radio-Canada censure les expressions d'opinions. En Chambre, M. McCann est le ministre de qui relève Radio-Canada.

M. Donald Fleming, député conservateur progressiste de Toronto-Eglinton, avait accusé le gouvernement d'être responsable de la décision prise par Radio-Canada de ne pas permettre une émission dans laquelle on aurait discuté la biographie de l'ancien premier ministre Mackenzie King.

M. McCann lui a répondu que le gouvernement n'est pas intervenu en la matière et que Radio-Canada ne censure pas les expressions d'opinions.

M. Fleming lui a ensuite demandé qui, au sein de Radio-Canada, a décidé de ne pas permettre une émission relative à la biographie de Mackenzie King. M. McCann lui a répondu qu'il ne le sait pas, mais qu'il s'informera à ce sujet.

"The Age of Mackenzie King" est une biographie dont les auteurs sont Bernard Ostry et H. S. FERNS. C'est une critique de ce livre qui a été interdite à Radio-Canada.

Radio-Canada a décidé que le livre ne justifie pas une critique, a déclaré M. McCann.

Le bill du divorce dans Québec et Terreneuve

OTTAWA (PC) — Un sénateur de l'Opposition a présenté hier à la Chambre haute un bill visant à enlever au Parlement les causes de divorce des provinces de Québec et de Terre-Neuve.

La mesure, présentée par le sénateur Walter Aseltine, qui possède une longue expérience dans les comités du Sénat sur les divorces, donnerait juridiction à la Cour de l'Echiquier.

Le sénateur conservateur de la Saskatchewan, qui a provoqué un long débat à la dernière session avec une mesure visant à augmenter les motifs invoqués pour le divorce, n'a fait aucune déclaration alors que son bill a reçu la première défaite.

Mais des notes explicatives contenues dans le bill lui-même précisent qu'il autoriserait la Cour de l'Echiquier à accorder des divorces pour adultère dans toute province ne possédant pas de tribunaux de divorce. Québec et Terre-Neuve sont les seules provinces ne possédant pas de tels tribunaux.

L'hon Raoul Grothé déclare :-

Se proclamant libéral de vieille souche il entend y demeurer en dépit des attaques, dit-il.

QUEBEC (PC) — L'hon. Raoul Grothé, membre du Conseil législatif expulsé du parti libéral provincial, a déclaré hier qu'il est un "libéral de la vieille école".

Dans une décaration remise aux journalistes, M. Grothé dit qu'il appartient à l'école libérale qui était dirigée par sir Wilfrid Laurier, ancien premier ministre du Canada, sir Lomer Gouin et l'hon. Alexandre Taschereau, anciens premiers ministres de la province de Québec.

Ces chefs ont toujours été "d'énergiques défenseurs de l'autonomie provinciale et des droits sacrés du Québec", dit-il.

"Si certains de leurs successeurs dans la province ont changé d'attitude, je revendique le privilège d'appuyer les principes de ces anciens chefs.

"Je demeure donc un libéral, parce que je respecte la véritable tradition du parti. Etant un honnête libéral, je vote au Conseil législatif selon les dictées de ma conscience et je ne me considère pas lié par la politique du parti.

"J'ai prêté un serment d'allégeance à ma province et à mon pays et non pas à mon parti."

Aucun autre commentaire

M. Grothé n'a fait aucune déclaration à la Chambre haute provinciale durant la séance d'hier et aucun autre membre du Conseil n'a fait allusion à son expulsion du parti libéral.

M. Grothé a pris son siège comme d'habitude, près du leader de l'Opposition, l'hon. Hector Laferté, dans la première rangée de pupitres. Il représente la division de Salaberry.

Les membres du Conseil, interrogés par les journalistes au sujet de l'expulsion, ont refusé tout commentaire.

La Fédération libérale provinciale a pris cette mesure contre Grothé parce qu'il a voté en faveur de la loi présentée par le gouvernement de l'Union Nationale imposant une régie du papier-journal dans la province.

Les audiences publiques de la Commission royale d'enquête commenceront à Ottawa sous peu

MONTREAL (PC) — Le président de la Commission royale d'enquête sur la radiodiffusion, M. R. M. Fowler, a annoncé hier que les audiences publiques commenceront à Ottawa le 30 avril.

La première semaine, a-t-il précisé, sera réservée aux dépositions de Radio-Canada, de l'Association canadienne des postes de radio et de télévision et des agences gouvernementales qui ont quelque relation avec la télévision ou la radiodiffusion.

Plus tard la Commission se rendra à Winnipeg et de là jusqu'à la côte du Pacifique. Elle reviendra ensuite dans les Maritimes puis siégera dans le Québec et dans l'Ontario. Elle tiendra finalement à Ottawa quelques dernières audiences où toutes les organisations nationales intéressées à se faire entendre pourront présenter des mémoires.

Quelques semaines plus tard Radio-Canada et l'Association canadienne des postes auront la chance de déposer des représentations additionnelles et définitives.

M. Fowler a exprimé l'espoir que toutes les audiences publiques, sauf celles où la radio d'Etat se présentera en second lieu, seront terminées à la fin de juin.

Le Souverain Pontife parle aux écoliers

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape a incité, aujourd'hui, les écoliers catholiques d'Amérique d'apporter plus de joie aux autres enfants moins fortunés.

Le message annuel que le Souverain-Pontife prononce à l'occasion du Carême a été diffusé par la radio du Vatican. Pie XII a rappelé que dix ans se sont déjà écoulés depuis qu'il a demandé pour la première fois l'aide des enfants américains.

Le pape a remercié les écoliers de la générosité dont ils ont fait preuve en secourant les victimes innocentes de la dernière guerre.

"Les enfants que vos épargnes et sacrifices ont aidé ont contracté envers vous une dette que seul, Notre Seigneur, sera en mesure de payer.

La canalisation du St-Laurent sera profitable aux provinces maritimes, a déclaré hier, l'hon. Georges Marler

SAINT-JEAN, N.B. (PC) — La canalisation du St-Laurent devrait profiter aux provinces maritimes, a déclaré hier l'hon. George Marler, ministre des Transports.

Parlant à un déjeuner qui a suivi l'ouverture d'un nouveau hangar de transit du Conseil des ports nationaux, le ministre a exprimé l'avis que la canalisation stimulera le commerce maritime entre les provinces de l'Atlantique et le centre du Canada.

"Alors que la route du St-Laurent est peu utilisée actuellement en ce qui concerne le commerce entre les Maritimes et les provinces centrales du pays, la construction de la voie maritime pourrait avoir pour résultat de rapprocher les marchés du centre du pays des producteurs des Maritimes.

"Bien que les territoires situés à proximité de la voie maritime tireront probablement plus de bénéfices que les parties du Canada et des Etats-Unis qui en sont éloignées, je pense que toute amélioration d'une partie substantielle de nos moyens de transport bénéficie à l'ensemble du pays et, par conséquent, à toutes les parties dans une certaine mesure.

Le port de St-Jean

Parlant du port de St-Jean, M. Marler a dit que son ministère s'intéresse à l'amélioration de ses installations et il examine un nouvel endroit pour la consolidation de ses bureaux, de ses entrepôts et magasins.

Le ministère a l'intention de dépenser $100,000 durant la prochaine année pour des travaux préparatoires et espère que d'ici trois ans le port de St-Jean possèdera une installation maritime moderne et complète.

Deux ministres congédiés pour incompétence

MADRID (PA) — Le généralissime Francisco Franco a congédié deux de ses ministres, qu'il tient responsables des émeutes qui se sont produites récemment à l'université de Madrid.

Les deux membres du cabinet qui ont été mis à la porte sont Raimundo Fernandez Cuesta, ministre de la Phalange, le seul parti politique auquel le gouvernement espagnol reconnait des droits, et Joaquin Ruiz-Gimenez, ministre de l'Education.

Franco les aurait accusés d'incompétence relativement aux émeutes des étudiants. Le généralissime serait d'avis que si ces deux ministres avaient exercé une plus grande surveillance des troubles ne se seraient pas produits.

Le soulèvement des étudiants de l'université de Madrid constitue la crise la plus grave expérimentée par Franco depuis 20 ans, soit depuis qu'il est au pouvoir.

1,750 obus pour l'Etat d'Israel non-expédiés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien retarde la livraison de 1,750 obus de 25 livres à Israel en attendant les entretiens qui se tiennent à Washington au sujet des envois d'armes au Moyen-Orient.

Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, l'a déclaré hier en réponse à une question de M. Douglas Harkness, député conservateur de Calgary-nord.

Le ministre a dit que le cabinet a décidé de retarder sa décision au sujet de l'expédition.

Le gouvernement canadien est tenu complètement au courant des discussions qui se déroulent à Washington entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet du Moyen-Orient.

Oeuvres d'art

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a versé en moyenne $4,827 pour chacun des 392 peintures qu'il a achetées depuis 21 ans pour la Galerie nationale. Il a consacré $1,892,112 en tout, depuis 1935, à de tels achats. En 1954, il acheta pour $699,474 de tableaux; en 1942, pour $75 seulement.



SUSPENDU DE SES FONCTIONS — On voit ici M. Ross McLean scripteur du réseau CBC de la télévision qui a été suspendu pour avoir trop appuyé sur une lettre de critique envoyée et signée par le Dr E.-E. Robbins de Montréal. Quant au Dr Robbins il est débordé d'injures et de menaces depuis cet incident.

Londres offre à Chypre un gouvernement

LONDRES (PA) — Des sources officielles d'information ont laissé savoir hier soir que la Grande-Bretagne, a de nouveau offert à Chypre, explicitement cette fois, un gouvernement autonome. Cependant le Foreign Office s'est refusé à confirmer ou à démentir les dépêches de Nicosie selon lesquelles l'archevêque Makarios, le chef de la faction majoritaire des Cypriotes grecs, aurait accepté l'offre.

Le gouverneur de l'île, le feld-maréchal John Harding, avait en termes généraux fait connaitre le mois dernier les propositions britanniques à l'archevêque grec ainsi qu'aux chefs de la minorité des Cypriotes d'ascendance turque. Makarios avait alors réclamé l'éclaircissement du sens que la Grande-Bretagne donnait au terme de gouvernement autonome.

Le secrétaire aux Colonies, M. Lennox-Boyd, a révélé hier aux Communes que les réclamations du leader grec ont été exaucées et les propositions britanniques explicitées à son intention. Il s'est dit confiant de régler le problème cypriote "dans un avenir rapproché".

Certaines réserves

Selon les cercles diplomatiques de Londres, le gouvernement britannique aurait réitéré son consentement à reconnaitre éventuellement les droits des Cypriotes en ce qui concerne le choix d'un mode gouvernemental tout en rappelant qu'à son avis le moment est inopportun.

Par ailleurs la nouvelle constitution cypriote qu'il agréerait ne laisserait aux mains des Britanniques que la défense de l'île et ses relations étrangères; elle garantirait aussi les droits de la minorité turque, en contrebalançant la puissance de la majorité au moyen de législateurs désignés, comme la chose se pratique en d'autres colonies.

La proposition britannique invite Makarios à la coopération et insiste pour qu'il fasse cesser les manifestations antibritanniques. Elle donne clairement à comprendre que tout règlement définitif conclu avec les chefs cypriotes élus devra tenir compte des obligations qu'assume la Grande-Bretagne en vertu de ses traités ainsi que de son rôle stratégique au Moyen-Orient.

Cependant, selon l'agence Reuters, les troupes britanniques stationnées dans l'île ont découvert hier à Nicosie neuf fusils, 2,000 cartouches et d'autres munitions, ainsi qu'une machine servant à remplir les cartouches.

On veut avoir l'assurance santé en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (PC) — Le gouvernement libéral de la Nouvelle Ecosse est en faveur d'un plan national d'assurance-santé et il projette l'adoption d'une loi d'aide financière aux familles dont le principal gagne-pin est en prison. Il a fait connaitre ses intentions à ce propos dans le discours du Trône qui a marqué hier, à Halifax, l'ouverture de la session de l'Assemblée législative.

En aidant les familles dont le principal soutien purge une peine d'emprisonnement la Nouvelle-Ecosse deviendrait la première province maritime à adopter une telle mesure sociale.

Le discours du Trône a aussi révélé que le gouvernement du premier ministre Henry Hicks projette de reconnaitre aux serviteurs du public le droit de faire partie de syndicats pouvant négocier en leur nom. Le discours du Trône annonce également la présentation d'une loi accordant un salaire égal aux hommes et aux femmes accomplissant un travail analogue.

Pour nos soldats

OTTAWA (PC)—Un porte-parole du ministère de la Production pour la Défense dit que l'on vient de commander à la Triumph Motor Company, une entreprise britannique, plus de 2,000 motocyclettes pour l'armée canadienne. Ces motocyclettes britanniques remplaceront des motocyclettes américaines qui ont fait leur temps.

Nouveau juge

TROIS-RIVIERES (PC) — Le juge en chef Joseph Bilodeau, de la Cour de Magistrat, recevra le serment du juge Roger Deshaies, de Grand-Mère, cet après-midi, à 4 h., au palais de justice des Trois-Rivières.

Le marché mondial est la base de notre économie canadienne déclare le professeur René Tremblay

QUEBEC (PC)—"Pour plusieurs années à venir, l'économie canadienne dépendra du commerce mondial", a déclaré un professeur de la faculté des sciences sociales de l'université Laval.

Dans une allocution prononcée devant les délégués à la 36e assemblée annuelle du Conseil des salaisons du Canada, M. René Tremblay a fait ressortir l'importance du rôle du Canada dans les différentes politiques envisagées pour donner une plus grande expansion au commerce mondial.

"Avec notre population relativement petite et d'abondnante ressources naturelles, il nous faut compter sur les marchés mondiaux," a déclaré M. Tremblay. "Heureusement nos Voisins du sud prossèdent un immense marché mais nos deux économies, qui sont complètent, ne couvriront pas toujours tous les secteurs de la production. Pour cette raison, nous devons regarder du côté économique du monde entier et de concert avec d'autres nations industrielles, nous devons avoir le courage de reculer les limites du commerce international".

Le professeur Tremblay a déclaré que les pays sous-développés de l'Asie et de l'Afrique offrent aujourd'hui les meilleures opportunités commerciales. "Les nations occidentales qui jouissent d'une forte production dépendront de plus en plus de ce marché", a dit le conférencier.

Une requête des Eglises rejetée à Edmonton, Alb.

EDMONTON (PC) — La Commission scolaire d'Edmonton a voté avant-hier soir une recommandation déterminant les conditions sous lesquelles l'instruction religieuse — sans commentaires et sans explications — peut se donner dans les écoles.

Les membres de la Commission ont mis de côté une requête du Conseil des Eglises de la région d'Edmonton qui demandait aux écoles de tenter l'expérience de l'enseignement religieux pour approuver la recommandation du surintendant W. P. Wagner.

Celui-ci a rappelé à la Commission que les règlements passés en 1943 à ce propos se sont émoussés à la longue et que les instituteurs en sont venus à enseigner la religion d'une façon toute individuelle.

Il a proposé que l'instruction religieuse soit donnée une fois par semaine aux dernières heures de la journée scolaire et qu'on utilise à cette fin des livres approuvés dont le professeur se gardera de commenter le contenu.

IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITEE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

AVIS D'ASSEMBLEE AUX ACTIONNAIRES

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'Imprimerie du Saguenay Limitée sera tenue le 28 février 1956, à 10 heures du matin, en la Salle St-François-Xavier, 228 avenue Bégin, Chicoutimi, le tout aux fins de recevoir et d'étudier les états financiers, de procéder à l'élection des directeurs et au choix des vérificateurs.

Par ordre du bureau de direction.
Chicoutimi, fév. 1956.
(Signé) Jacques Riverin,
secrétaire,
184 est, rue J.-Cartier,
Chicoutimi, Qué.



BEAUCOUP DE FUMEE A CBC-TV — On voit ici M. Dick McDougall annonceur à la télévision qui a donné lecture de la fameuse lettre-critique du Dr E.-E. Robbins de Montreal visant à condamner les programmes de la télévision. M. McDougall, prétend que le Dr Robbins est allé trop loin en mettant tout le blâme sur le compte de la Canadian Broadcasting Corporation et, le scripteur Ross McLean n'a fait que susciter une tempête dans un verre d'eau.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE **CAPITOLE** CHICOUTIMI
Tél.: 4-3097
AUJOURD'HUI VENDREDI — SAMEDI
Programme double:
LE DERNIER ROBIN DES BOIS
avec ROGER NICOLAS et NICOLE MAUREY
— aussi —
TERROR ON A TRAIN
avec GLENN FORD et ANN VERNON
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE **IMPÉRIAL** CHICOUTIMI
Tél.: 4-5469
TOUTE CETTE SEMAINE
Programme double
CEUX QUI NE DOIVENT PAS NAITRE
avec SARA GARCIA et GUSTAVO ROJO
— aussi —
CRIN BLANC
en primeur à Chicoutimi
avec ALAIN EMERY et LAURENT RACHE
Sujet court

THÉÂTRE **CARTIER** CHICOUTIMI
Tél.: 4-3138
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double:
GRAND SPECIAL CINEMASCOPE EN COULEURS:
BATTLE CRY
Grand film d'action
avec VAN HEFLIN et ALDO RAY
(143 minutes) 1h. p.m., 5h. p.m., 9h. p.m.
— aussi —
LES AVENTURES D'ECLAIR
version française
avec ROY ROGERS et DALE EVANS
(78 minutes) 3h. 40 p.m., 7h. 40 p.m.
Nouvelles d'Actualité

Téléphonez à 4-8929 POUR LA **REPARATION** DE VOTRE **POÊLE ELECTRIQUE**
SERVICE EXPERT A DOMICILE
J.-EDGAR ROCHETTE
TECHNICIEN EN REFRIGERATION
943, rue Papineau
CHICOUTIMI

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

Quotidien indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac-St-Jean.

MEMBRE DE L' ET DE LA C.D.N.P.A.

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay Ltée, 316, Avenue Labrecque.

Tél.: 4-4474

gérant-général: Léopold Tremblay

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

Par la poste	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	1 sem
Chicoutimi	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25
Hors de Chicoutimi	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00	
Hors du pays	$13.00	$7.00	$4.00	$2.00	$0.50
Par porteur	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25

Tout abonnement est payable d'avance par chèque, mandat de postes au pair à Chicoutimi.

Services télégraphiques: Presse canadienne, Presse Associée, Agence Reuters

CHICOUTIMI, JEUDI, 16 FÉVRIER 1956

Huit Etats du Sud acceptent les Noirs à tous les stades de l'enseignement

ATLANTA, Georgie (pa) — Les Noirs sont à renverser pavifiquement les barrières qui les retenaient naguère des collèges et des universités destinés aux blancs dans plusieurs Etats du sud, ce qui fait vivement contraste avec les brutales démonstrations qui accueillirent la tentative d'une Noire de suivre des cours à l'université de l'Alabama.

Huit Etats du Sud acceptent les Noirs à tous les stades de l'enseignement, révèle un relevé de la Presse Associée. Aucun acte de violence n'a marqué ce changement qui renverse des traditions séculaires.

Les manifestations de la semaine dernière qui ont amené les syndics de l'université de l'Alabama à suspendre les cours de Mlle Autherine Lucy ont marqué les premières tentatives de mettre fin à la séparation raciale dans les Etats-d'Alabama, de Georgie, de Caroline du Sud et de Mississipi.

Un tribunal fédéral a ordonné à l'université de l'Alabama de reprendre Miss Lucy comme étudiante.

L'Arkansas a admis un Nègre à l'Ecole de Droit de l'Université en 1948. Il n'y eut pas d'incident alors et depuis des centaines d'étudiants noirs ont suivi l'exemple.

Les autres Etats du Sud où les étudiants noirs des universités vont de quelques-uns à plusieurs centaines comprennent l'Oklahoma, le Texas, la Virginie, le Kentucky, la Caroline setpentrionale, le Tennessee et la Louisiane. Dans aucun de ces Etats, il n'y eut d'actes de violence. Plusieurs Nègres mêmes couchent dans les dortoirs et mangent au cafetéria avec leurs confrères blancs. Quelques-uns ont même été admis dans les fraternités, mais, en général, il n'y a guère de réunions mixtes.

La plupart des institutions qui admettent des Nègres chez elles, soit volontairement, soit sur ordre du tribunal, ne donnent pas de chiffres précis sur le nombre de leurs étudiants de couleur. Les estimations vont de 500 à plus de 1,000 dans les huit Etats pratiquant l'intégration au niveau du collège.

M. Guy Johnson, professeur de sciences sociales à l'université de la Caroline du Nord, vient de compléter une étude sur le sujet et il estime qu'environ 1,000 Nègres fréquentent les collèges d'Etat et un nombre semblable les institutions privées.

Un décret d'un tribunal fédéral a renversé la barrière raciale au niveau du collège général l'automne dernier en Caroline du Nord, alors que trois Nègres ont été admis à l'université de l'Etat. Un de ces Noirs vit au dortoir et les deux autres se proposent d'y aménager l'automne prochain. Tous trois disent qu'ils s'entendent très bien avec leurs collègues blancs.

L'Etat toutefois a porté appel devant la Cour suprême des Etats-Unis contre l'ordre autorisant les trois Noirs à fréquenter l'université.

L'intégration fonctionne des deux côtés au Tennessee. Il y a 52 étudiants noirs dans les six collèges et universités de l'Etat, et 14 étudiants blancs à l'université Fisk de Nashville, institution destinée aux Noirs.

Sauf à Fisk, les dortoirs et les salles à manger pratiquent la ségrégation. La plupart des étudiants noirs vivent chez eux.

Les Nègres peuvent fréquenter l'Ecole supérieure de l'université du Kentucky depuis 1949 et l'université de Louisville depuis 1951. Le Kentucky admet les aspirants au diplôme depuis 1954. Tous vivent en dehors du campus. A Louisville, quelques Nègres font partie de l'équipe de football et couchent dans les dortoirs du campus, mais dans des chambres séparées.

Les collèges subventionnés par l'Etat ont commencé d'ouvrir leurs portes aux Noirs au Texas en 1950, après une décision des tribunaux fédéraux, rendue à la demande de Heman Sweatt, postillon de Houston, qui voulait étudier à l'université du Texas et qui porta son cas jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis. Il gagna son point mais dut quitter l'université deux ans plus tard, "à cause de difficultés scolaires".

Le Texas a déjà admis à ses institutions de haut savoir plusieurs Nègres et il doit admettre des sous-gradués à l'automne.

L'université de l'Etat de la Louisiane compte environ 120 Nègres dans ses cours supérieurs et quelque 160 sous-gradués dans les trois autres collèges de son régime universitaire. L'université Nègres en 1950, après décision du tribunal. Ces Nègres fréquentent les dortoirs et toutes les autres facilités du campus de Bâton-Rouge.

On ne rapporte aucun procès en Louisiane, bien qu'un étudiant nègre n'ait pu s'inscrire, la semaine dernière, à l'école Technique de la Louisiane dans une ville où existe déjà une école pour étudiants noirs.

La Virginie, qui tente de faire annuler la décision de la Cour suprême abolissant la ségrégation dans les écoles publiques, compte plusieurs Nègres dans ses institutions universitaires.

La Cour Suprême de la Floride a stipulé que des Nègres peuvent être admis aux universités destinées aux Blancs, mais elle n'a pas stipulé quand sa décision doit entrer en vigueur.

Demande du maire d'Ottawa

OTTAWA (PC)—Le maire Charlotte Whitton a demandé au ministre des Affaires municipales, de l'Ontario, M. Goodfellow de nommer un commissaire pour enquêter sur l'organisation et l'administration du département contre les incendies d'Ottawa.

Dans sa demande, le maire Whitton déclare que l'enquêteur devra faire "un rapport complètement objectif et impartial sur l'organisation la plus efficace du département contre les incendies".



IL N'Y A PAS QUE LA VILLE D'OTTAWA qui a été immobilisée par l'abondante chute de neige. Tout près, à l'aéroport de Rockcliffe, la neige a causé des ennuis. Mais le caporal J. L. Beoard de Orleans, en Ontario, a reçu des ordres de nettoyer les hélicoptères de la flotte 108 du RCAF. Deux balais ont servi à l'opération, tandis que ses camarades, moins fortunés ont dû libérer, de leur couche de neige, d'énormes North Star. (CPC)

Les républicains espèrent que le président Eisenhower briguera un second mandat

WASHINGTON (PA)—Les républicains jubilent. Nul doute, se disent-ils, que le bulletin rassurant de ses médecins décidera le président Eisenhower à briguer un second mandat.

Les démocrates sont également *contents de voir que le président* de leur pays s'est rétabli de sa crise cardiaque du 24 septembre dernier, mais d'aucuns soutiennent qu'il ne se représentera pas.

Le Dr Paul Dudley White, de Boston, a déclaré mardi soir qu'il est d'avis, avec ses cinq collègues qui ont soigné le président, que M. Eisenhower est en mesure d'assumer ses hautes fonctions durant "cinq à dix autres années". Mais la constitution, telle qu'amendée, ne permet pas à M. Eisenhower d'être président de son pays pendant plus de quatre autres années.

"Comme tous les Américains, je me réjouis du rapport favorable sur l'état de santé du président".

Ces paroles sont de M. Adlai 3. Stevenson, à qui M. Eisenhower fit mordre la poussière en 1952 et qui tente de décrocher encore cette année la candidature démocrate.

Dans le même cas

Un autre démocrate, leader de son parti au Sénat, a fait une déjà-même atteint d'une crise cardiaque en juillet dernier. Il s'agit du sénateur Lyndon B. Johnson.

Le sénateur William Knowland, de la Californie, qui avait manifesté son intention de se présenter si M. Eisenhower n'était pas en mesure de le faire, a dit que chacun doit se réjouir des progrès rapportés par les médecins du président. Il fera connaître ses intentions personnelles avant le 7 mars, soit la date limite pour les candidatures aux primaires de la Californie. M. Eisenhower a êh qu'il,prendra une décision vers le 1er mars.

Le chef républicain de la Cpôm bre, M. Joseph Martin, du Massachusetts, juge que le bulletin des médecins est une "lumière verte" et il ajoute: "J'espère que le président ne manquera pas de répondre à ce que l'on peut considérer presque comme un appel universel du peuple."

S'il se présente, M. Eisenhower a bien l'intention de ne pas mener la rude campagne qu'il livra en 1952. Mais il avait bien dit qu'il *se tiendrait tranquille en 1954* et se lança pourtant dans toute une série de discours électoraux. Il est vrai que c'était avant sa crise cardiaque.

Le Président des Etats-Unis est en parfaite santé

WASHINGTON (PA) — Les médecins du président Eisenhower l'ont déclaré hier physiquement apte à assumer un second mandat à la Maison Blanche.

Ce verdict a raffermi chez les leaders du parti républicin l'espoir qu'Eisenhower se présente une autre fois aux élections présidentielles et a eu ses répercussions jusqu'aux Bourses de Los-Angeles et de San-Francisco où les cours ont aussitôt monté.

Le cardiologue en chef du président, le docteur Paul Dudley White, a laissé entendre qu'il "devrait pouvoir mener une vie active" à la présidence "pendant cinq ou dix années encore". De toute façon la Constitution américaine ne permet présentement pas à un même homme d'occuper la présidence durant plus de deux termes successifs; ainsi Eisenhower, si réélu, n'aurait que quatre autres années à passer à ce poste.

Séisme

SAPPORO (PA)—Un léger tremblement de terre a été ressenti dans le Kokkaido central, à l'extrémité nord de l'Ile du Japon, aujourd'hui. Aucun dommage n'a été rapporté.

Ephémérides

Au fil des ans

Jeudi, le 16 juillet, 1956
Dans "Le Progrès du Saguenay"

Il y a 60 ans:

Il est rumeur depuis hier en ville que l'hôtel Martin a changé de mains et que M. P.-A. Guay en prendra sous peu possession.

x x x

Une compagnie de sapeurs-pompiers, composée de vingt-huit jeunes gens, a été formée.

x x x

Il y a 50 ans:

Le conseil de ville a appuyé la résolution de la Chambre de Commerce du Saguenay demandant une école industrielle.

x x x

Au milieu de mars, nous aurons un terme important de la Cour Supérieure. Une cause en ex-propriation par la Quebec development Co. sera entendue et plaidée.

x x x

Il y a 30 ans:

La scierie de M. Thaddée Brisson, au lac à l'Enée, en arrière de St-Fulgence a été détruite par le feu.

x x x

La perte s'élève à $7,000. 12 personnes travaillaient à ce moulin.

x x x

Il y a 10 ans:

La formation du conseil canadien de la coopération eut lieu dernièrement à Québec.

x x x

La Coopération groupe des représentants de sept provinces.

Le Pape se confère les cendres

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Pie XII s'est conféré lui-même les cendres aujourd'hui alors que le carême débutait pour les Catholiques à travers le monde.

Dans la basilique Saint-Pierre plusieurs messes ont été célébrées afin de permettre à des milliers de Romains et de pèlerins de recevoir les cendres. Le cardinal Federico Tedesehini, archiprêtre de la basilique, a présidé à la cérémonie principale.

Débat oratoire

QUEBEC (PC) — Le 25e débat oratoire annuel pour l'attribution du trophée cardinal Villeneuve se tiendra vendredi le 17 février. On a choisi comme sujet "Le mariage étudiant".

Les trois Grandes universités canadiennes - françaises, Laval, Montréal et Ottawa, participent à ce concours.

Bombe mystérieuse

BUENOS AIRES (PA) — Une bombe a explosé mardi à la porte principale d'une église catholique à Segundo, dans la province centrale de Cordoba en Argentine. personne n'a été blessé mais les dommages sont très étendus. C'était le deuxième bombardement mystérieux en une semaine. Mardi dernier une bombe a explosé dans un théâtre bondé de Quilmas. Les autorités ont arrêté 20 personnes.

Le Carnaval d'hiver de Québec s'est clôturé mardi soir

Par BRIAN SELWOOD
de la Presse Canadienne

QUEBEC (PC) — Le carnaval d'hiver de Québec qui, durant trois semaines a fait de la vieille capitale la ville probablement la plus gaie du Canada, vient de prendre fin.

Il s'est terminé à minuit. Une foule de plusieurs milliers de personnes ont chanté et dansé en face d'un immense palais de glace erigé sur la principale place de la ville. Au cours de la journée, la parade du Mardi-Gras avait défilé le long d'un parcours de trois milles.

Aujourd'hui, c'est le carême.

Bien des gens affirment que le carnaval a été le plus beau qu'ils aient vu jusqu'ici. D'autres soutiennent que ceux d'autrefois offraient des spectacles encore meilleurs. De toute façon, Québec a été animée d'un bon esprit de gaieté durant toute la saison du carnaval.

Manque de neige

Les célébrations ont été entravées au début par le manque de neige mais une couple de blizzards ont eu tôt fait de créer l'atmosphère requise et de permettre la tenue des tournois sportifs projetés.

Les concours de monuments de glace et de courses de chiens ont été retardés par suite de l'insuffiance de la neige. Les premiers monuments, érigés au commencement du carnaval, ont fondu et ont dû être remplacés.

La neige est tombée à temps pour la tenue des championnats de ski qui ont eu lieu sur les des nombreuses côtes de la cité. Il y a eu ensuite parade au flambeau au lac Beauport, centre de villégiature et de sports d'hiver.

Concours dangereux

Les tempêtes de neige n'ont pas été accueillies avec joie par tous. Un blizzard s'est abattu sur Québec le jour de la course de canots sur le St-Laurent. Les équipages ont dû braver un vent de 40 milles à l'heure de même que de dangereux champs de glace.

Mauvais plaisants

De mauvais plaisants ont causé bien des maux de tête aux organisateurs du carnaval.

Au cours de chaque carnaval, on allume un immense brasier de sapins sur les Plaines d'Abraham. La nuit précédant celle où l'évenement devait avoir lieu, des farceurs sont parvenus jusqu'à l'amas d'arbres et l'ont incendié.

La nuit dernière, plusieurs milliers de personnes ont assisté à la parade du Mardi-Gras, à la haute-ville. Une trentaine de chars allégoriques et 2,000 personnes costumées ont défilé à travers les rues illuminées.

Pas de désordre

Afin qu'aucun désordre n'éclate, une centaine de soldats ont prêté main forte à la police durant la soirée.

Il n'est rien survenu de grave et le chef de police, M. Roger Lemire, a félicité la population et les nombreux visiteurs.

Parmi les principales attractions de la parade, mentionnons les chars transportant la reine du Carnaval, Mlle Gisèle Amyot, et le Bonhomme Carnaval, la mascotte des célébrations.

Requête retirée

MONTREAL (PC) — Une requête qui circulait chez les étudiants de l'Université McGill pour condamner "l'animosité raciale" des étudiants de l'université de l'Alabama, a été retirée aujourd'hui parce qu'on n'avait "pas obtenu de signatures."

La requête tentait d'obtenir l'appui des 6,000 étudiants de l'université McGill pour condamner les étudiants de l'Alabama qui ont usé de violence contre l'admission d'Autherine Lucy, âgée de 26 ans.

Mlle Lucy, première étudiante noire à être accepté par l'université, a été obligé de partir après que les étudiants eurent manifesté contre elle.

Le journal des étudiants, le McGill Daily, suggère dans un éditorial aujourd'hui "l'établissement d'une bourse et une invitation à Mlle Lucy pour qu'elle vienne étudier à McGill aidée de ce fonds."

Rôle d'évaluation

MONTREAL (PC) — Le président du Board of Trade de Montréal, M. S.M. Finlayson, a demandé aux intéressés de ne point tarder à retirer leurs protestations contre le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Montréal. Jusqu'ici, 200 seulement sur 25,500 ont retiré leurs protestations. M. Finlayson souligne que le retrait de ces protestations éviterait à la ville de prévoir une réserve de $5,113,077 dans son budget pour combler toute perte de revenu au cas où l'évaluation municipale serait baissée.

Menace pour l'industrie laitière

MONTREAL (PC) —L'Association canadienne des manufacturiers de lait en poudre a adopté, mercredi, une résolution demandant que le gouvernement fédéral a l'intention de dominer l'importance du prix de soutien du beurre pour s'intéresser davantage aux produits concentrés du lait.

Il a été déclaré au cours de la réunion annuelle de l'Association, à Montréal, que la politique actuelle de prix de soutien du beurre "qui ne peut être vendu" constitue une menace pour l'industrie laitière du Canada.

M. J. Peter Nadeau, vice-président de l'Association, a présenté un mémoire recommandant l'adoption de la résolution. Des copies seront adressées aux autorités fédérales.

M. Nadeau a souligné que les produits concentrés pourraient se vendre à l'étranger si le Canada pouvait faire concurrence aux produits des autres pays, aidés par un subside gouvernemental.

"A moins que quelque chose ne soit fait pour modifier la politique des prix de soutien, nous ne pourrons conquérir les marchés étrangers avec notre lait en poudre à cause des subsides que reçoivent les manufactures des autres pays", dit-il.

"L'univers a le plus grand besoin de ces produits" a-t-il ajouté "Pendant ce temps-là, nous continuons à fabriquer du beurre qui ne peut se vendre."

Le froid a fait plus de 500 victimes en Europe

LONDRES (PC)—La vague de froid qui étreint l'Europe a fait jusqu'ici près de 500 victimes. On ne prévoit encore aucun adoucissement.

Le mercure se maintient bien au-dessous du point de congélation à travers tout le continent et les îles britanniques. La Riviera française, où le ciel est habituellement ensoleillé,a subi mardi soir et cette nuit la pire chute de neige de mémoire d'homme.

Des champs de glace ont forcé le cargo suédois de 1,900 tonneaux, le Matilda, à s'échouer sur la côte rocailleuse de la Suède. Des hélicoptères se tiennent à proximité en vue de sauver les 20 membres d'équipage si le navire est abandonné.

Des milliers de personnes sont isolées dans les villages enneigés. Il y a pénurie de vivres et de combustibles dans plusieurs régions.

489 victimes connues

Le nombre connu des victimes s'élevait à 489, ce matin. On redoute que plusieurs autres personnes aient perdu la vie dans les municipalités isolées. De plus, il a été impossible d'obtenir des chiffres précis des pays du rideau de fer, qui ont probablement souffert du froid autant que l'Europe occidentale.

La glace a paralysé la circulation fluviale en Allemagne. Le Rhin est sorti de son lit cependant que le Danube est gelé sur une distance de 140 milles.

La nuit dernière, la température variait entre cinq à 20 degrés en Allemagne occidentale mais elle a fléchi à 10 au-dessous de zéro en Bavière. A Berlin, il a fait quatre au-dessous de zéro.

L'Italie se libère

L'Italie a entrepris une vaste campagne de déblaiement pour atteindre les régions isolées depuis 10 jours ou plus. Soixante-cinq avions de transport de l'Aviation américaine ont apporté en Italie 700,000 livres de denrées et autres articles de première nécessité.

A Vienne, ce matin, le mercure a fléchi à 14 degrés au-dessous de zéro. Un cultivateur qui revenait, la nuit dernière, d'un carnaval, a gelé à mort en Haute-Autriche.

Le froid éprouve également le Danemark où quatre habitants ont succombé au cours des dernières 24 heures.

Une nouvelle chute de neige est tombée sur le sud-est de la Grande-Bretagne. Les routes de 77 comtés sont remplies, aujourd'hui, de neige et de glace.

La Hollande et la Belgique ont subi une autre précipitation de neige.

Répit en Espagne

Le seul pays quelque peu favorisé est l'Espagne où la vague de froid d'une durée d'une semaine a pris fin, mardi, après avoir entraîné la mort de 12 personnes et la ruine des deux tiers de la récolte d'oranges. Il fait soleil aujourd'hui à Madrid et la température se maintient bien au-dessus du point de congélation.

Condamnation

VIENNE (PA)—Une cour populaire tchécoslovaque a condamné Josef Vykoukal à trois ans de prison pour avoir écouté la radio de l'Europe libre et avoir répandu sa propagande, déclarent des journaux tchécoslovaques.

A LA BIBLIOTHEQUE

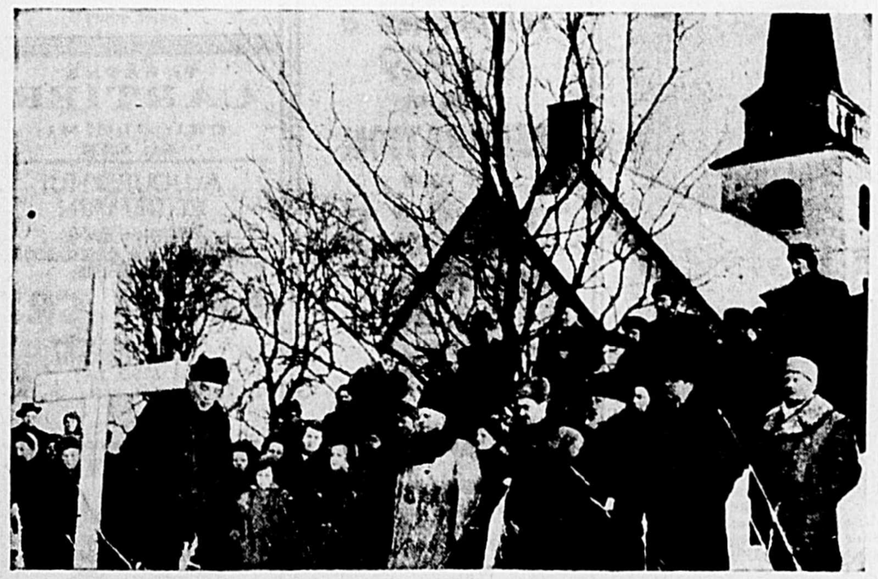
On peut lire

"Rue de la Liberté",
par Edmond Michelet

La bande qui encercle le volume porte ces mots: "Le livre du courage, du souvenir et du pardon". Elle présume bien l'émouvant témoignage apporté ici par un de ceux qui souffrirent dans un des plus célèbres camps de déportation allemands, et qui, plus heureux que tant d'autres, a pu survivre. Nombreuses ont été déjà publiées des pages qui ont relaté l'atrocité des méthodes employées contre leurs ennemis par les nazis, alors qu'ils étaient convaincus de devenir les maîtres du monde; on voudrait rayer de tels raffinements de cruauté de l'histoire de l'humanité! Edmond Michelet, homme politique, ardent patriote, résistant de la première heure, envoyé à Dachau, ou il resta du 15 septembre 1943 au 27 mai 1945, nous relate la vie quotidienne de ce bagne et évoque tous ceux qui y furent ses compagnons; son récit est simple et, chose rare, sans passion, il évoque les faits, dit les souffrances endurées, montre l'héroisme de ceux qui venaient s'entasser dans cet enfer, la résignation chrétienne et le dévouement dont beaucoup firent preuve. Il faut lire et faire lire un tel ouvrage. (J. Hérissay).

La Bible vous parle

Edifiez-vous mutuellement sur le fondement de votre très sainte fois; priez dans le Saint-Esprit; maintenez-vous dans l'amour de Dieu en attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle. (Jude 20-21) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).



LA LIBERTE APRES L'OCCUPATION EN FINLANDE — Les Finlandais, de la province de Porkala, qui ont beaucoup souffert de l'occupation russe sont enfin libérés du joug communiste. On voit ici, un groupe de personnes assister à une cérémonie lors de la pose d'une croix, dans le cimetière commun, en mémoire de ceux qui sont morts durant l'occupation communiste. Comme on le sait, la Finlande est un pays très religieux où l'on a surtout le culte des morts.



Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

Vendredi, le 17 février

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (Le Bélier) — Des vibrations planétaires médiocres. Manifestez beaucoup d'initiative et ne vous laissez pas influencer par les mauvais exemples. Tenez votre bout quand vous êtes sûr d'avoir raison.

DU 21 AVRIL AU 21 MAI — (Le Taureau) — Le succès ne sourit pas à ceux qui se contentent de l'attendre. Soyez fier des talents que vous avez reçus et mettez-les à profit. Journée qui marque le début d'une période active.

DU 22 MAI AU 21 JUIN — (Les Gémeaux) — Soyez d'accord avec les événements et ne précipitez rien. Beaucoup de diplomatie et de tact vous aideront à réussir la période qui s'annonce. Bonne journée dans l'ensemble.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (Le Cancer) — Vous y gagnerez à considérer les avis s'adressant à ceux qui sont nés sous le signe du Taureau. Gardez vos émotions sous contrôle. Ne vous liez pas d'amitié avec le premier venu.

DU 24 JUILLET AU 23 AOUT — (Le Lion) — Améliorez les perspectives de la semaine en modifiant votre routine journalière. Portez une attention particulière à vos contacts sociaux. Ne négligez pas de vous divertir.

DU 24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (La Vierge) — Rayons très favorables. N'ayez pas peur de faire valoir vos qualités et d'arborer le sourire; vous en bénéficierez, en rendant votre présence plus intéressante et recherchée.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (La Balance) — Influences planétaires similaires à celles de la Vierge. Bâtissez votre vie quotidienne sur des bases solides et ne faites rien à peu près, ou pour tuer le temps.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (Le Scorpion) — Portez un soin particulier au choix des mots que vous emploierez, vous éviterez ainsi des mésententes et de la perte de temps. Lisez tant que vous pourrez et augmentez le champ de vos connaissances.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE — (Le Sagittaire) — Traitez vos problèmes avec sagesse et ne prenez parti qu'après le avoir bien analysés. N'hésitez pas à demander l'avis des personnes expérimentées. Une rencontre illuminera votre journée.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER — (Le Capricorne) — Faites des plans pour passer une agréable fin de semaine, en compagnie de personnes que vous aimez. Accordez-vous toutes les distractions et la détente dont vous avez besoin pour envisager la période active qui s'annonce.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER — (Le Verseau) — Ne perdez pas votre sens de l'humour, c'est lui qui assaisonnera votre journée et corrigera vos tendances pessimistes. Concentrez votre énergie sur l'essentiel et laissez tomber l'accessoire.

DU 20 FEVRER AU 20 MARS — (Les Poissons) — Bien que la routine quotidienne soit sous de bons augures, ne vous y attardez pas trop; élargissez vos horizons par des contacts sociaux enrichissants, et une participation plus active à la vie publique.

SI VOUS ETES NE UN 17 FEVRIER — Vous êtes qualifié pour occuper un poste de commande. Vous n'êtes pas snob ni affecté, mais vous savez qu'il vaut mieux éviter certaines compagnies et les fuir avec diplomatie. Vous devez prendre un soin particulier de votre santé, surtout de votre gorge et de votre coeur.

COUVRE-LIT



Sous un couvre-lit aussi agréable à voir, votre fillette dormira heureuse.

Patron 7264: grandeurs 36 x 54 pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numero du patron à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Assemblée des Dames de l'U.C.F. à St-Félicien

St-Félicien (DNC) — Le cercle des Dames de l'U.C.F. tenait leur assemblée mensuelle ordinaire au cours de la semaine dernière. La séance était sous la présidence de Mme Thomas-Louis Villeneuve, présidente du cercle local. On remarquait dans la salle des délibérations environ 60 membres qui prenaient part à la séance qui débuta par la prière, et la bienvenue souhaitée par Mme la présidente, qui de plus encouragea les membres à travailler de leur mieux dans l'intérêt de leur cercle et aussi de faire du recrutement afin d'augmenter le nombre des membres et de donner ainsi une plus grande puissance au cercle de l'U.C.F. Des cours de couture seront donnés tout prochainement à la ville afin de donner de plus grands avantages aux fermières dans ce domaine de l'art artisanal. Les cours ont commencé le 15 février, dans le local de M. Edgar Lapointe, Boulevard Sacré-Coeur. Mlle Tardif, une technicienne de Montréal, sera là pour donner aux membres du cercle tous les renseignements qui les concerneront. M. Edmond Pilote, président de la Société d'Agriculture de la région de Roberval, était aussi l'invité des Dames Fermières, et adressa quelques mots de circonstance, et traita aussi du pavillon que possède la société à Roberval. Il invita toutes les Dames à le visiter et à s'en servir au besoin. M. Pilote fut remercié par Mme Paul Dufour. A cette même occasion, Mme Eugène Laroche de St-Félicien, fut nommée secrétaire du cercle des Fermières. Pour faire suite, il y eut forum sur les questions qui furent posées durant le mois, ainsi qu'étude sur le rôle de l'épouse envers son mari, sa famille, et la manière d'élever les enfants. C'est l'aumônier du cercle M. l'abbé Jean Brassard qui adressa les mots de la fin, tout en commentant sur le précédent forum.

Votre Croix-Rouge canadienne a besoin de votre aide. Donner, c'est servir l'humanité.

Pour relever le goût des aliments
La plupart achètent
WINDSOR



33
GROSSES PORTIONS
PAR SAC DE 13 PINTES



TASSE ET SOUCOUPE IMPORTÉES—FAMEUX MOTIF WILLOW —DANS CHAQUE SAC DE 13 PINTES. VERRE EN CRISTAL CLAIR À REBORD ARRONDI DANS CHAQUE SAC DE 8 ET 8 PINTES.

648

Courrier de Desbiens

NAISSANCES

Desbiens (DNC) — Le 1er janvier, a été baptisé Joseph-Bernard, fils de M. Edmond-Louis Simard et de Mme Simard, née Mariette Lemay. Parrain, M. Louis-Marie Simard, frère de l'enfant, et marraine, Mlle Brigitte Simard, soeur de l'enfant.

— o —

Le 8 janvier, a été baptisé Joseph-Henri-Michel, né le 1er, fils de M. Azarias Tremblay et de Mme Tremblay née Germaine Ouellet. Parrain, M. Robert Tremblay, frère de l'enfant; marraine: Mlle Claudette Emond, d'Hébertville, cousine de l'enfant.

— o —

Le 13 janvier, a été baptisé Joseph-Elie-Christian-Serge né le 7 fils de M. Stewart Doucet et de Mme Doucet; née Antoinette Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Turcotte, oncle et tante de l'enfant.

— o —

Le 15 janvier a été baptisée Marie-Annette-Linda, née le 9, fille de M. Marcel Charlton et de Mme Charlton, née Cécile Guérin. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Guérin, grands-parents de l'enfant.

— o —

Le 22 janvier, a été baptisée Marie-Linda, née le 17, fille de M. Salomon Villeneuve et de Mme Villeneuve née Yvette Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Gagné oncle et tante de l'enfant.

— o —

Le 4 février a été baptisée Marie-Eva-Sylvie, née le 31 janvier, fille de M. Emilien Moisan et de Mme Moisan née Gilberte Huard. Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

— o —

Le 8 février a été baptisée Marie-Marthe-Suzette née le 6 fille de M. Arthur Boily et de Mme Boily, née Jeannette Girard. Parrain, M. Jean-Guy St-Laurent; marraine, Mlle Gemma Boily soeur de l'enfant.

— o —

Le 8 février également, a été baptisé Joseph-Jean-Guy-Mario, né le 6, fils de M. Arthur Boily et de Mme Boily, née Jeannette Girard. Parrain, M. Clément Boily, frère de l'enfant; marraine; Mlle Madeleine Boily, soeur de l'enfant.

— o —

Le 8 février a été baptisée à l'hôpital, Marie-Gérardine-Lise, née le 5, fille de M. Edmour Ouellet et de Mme Ouellet. Parrain, M. Paul-André Côté, cousin de l'enfant. Marraine, Mlle Ghislaine Ouellet, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme René Ouellet, tante de l'enfant.

— o —

VA-ET-VIENT

Desbiens (DNC) M. le Dr Auger de Dolbeau était de passage à Desbiens la semaine dernière.

— o —

Mme Oscar Roy fait présentement un séjour à Montréal chez son fils et sa belle-fille M. et Mme Clément Roy.

— o —

MM. André Desrochers et François LePelch d'Alma assistaient récemment à l'assemblée régionale du Jeune Commerce tenue à Québec.

— o —

M. Abert Garant de Roberval était de passage à Desbiens ces jours derniers.

— o —

M. et Mme René Levesque de Montréal en visite à Desbiens, ont rendu visite à leurs nombreux parents.

Taches difficiles à enlever

Il n'y a pas une ménagère qui jettera une jolie robe avec l'étiquette "Nettoyez à sec seulement", dans le lavage de la semaine.

Ce qu'elle ne réalise pas, c'est que le nettoyeur doit quelquefois "laver" la robe — lorsqu'il y a des taches difficiles à enlever. Ces taches ne peuvent être enlevées de façon satisfaisante qu'avec de l'humidité.

Naturellement la quantité d'humidité nécessaire pour enlever de telles taches variera. Quelquefois la quantité minime contenue normalement dans le procédé standard d'un nettoyage à sec suffit pour les taches solubles dans l'eau. Mais des taches plus difficiles à enlever peuvent nécessiter un traitement tel que le nettoyage à humidité. Ceci implique l'usage de l'eau et de détergents solubles dans l'eau, tout en se servant de très grandes précautions pour prévenir le rétrécissement, la perte de couleur et distortion du tissu. Malheureusement, certains vêtements ne peuvent être nettoyés à l'humidité sans risque considérable. Dans de tels cas, la décision de procéder ou non est gouvernée largement par le fait que le vêtement peut être satisfaisant sans nettoyer à l'humidité. C'est une décision que ni le client ni le nettoyeur aime à prendre. L'Institut Canadien des Recherches pour Blanchisseurs et Nettoyeurs croit qu'il n'y aura pas de décision à prendre si les vêtements sont nettoyés fréquemment, car toutes les taches sont plus faciles à enlever lorsqu'elles sont raisonnablement fraîches.

SAUMON AU FOUR

1.— Frotter de sel et de poivre un saumon de 4 livres. Saupoudrer de farine; placer dans une lèchefrite fortement beurrée. Cuire 10 minutes dans un four à 450 d.

2.— Retirer et ajouter 5 c. à table de beurre, 1 oignon râpé, 1 gousse d'ail râpée, 1½ c. à table de sauce anglaise, 1 tasse de tomates en boîte tamisées et 1 c. à thé de sucre. Remettre au four et continuer de cuire 30 minutes, en arrosant quelques fois.

3.— Mettre sur le plat de service, épaissir la sauce avec un peu de farine et de beurre maniés et servir avec le poisson.

UNE TOILETTE NEUVE POUR QUELQUES SOUS

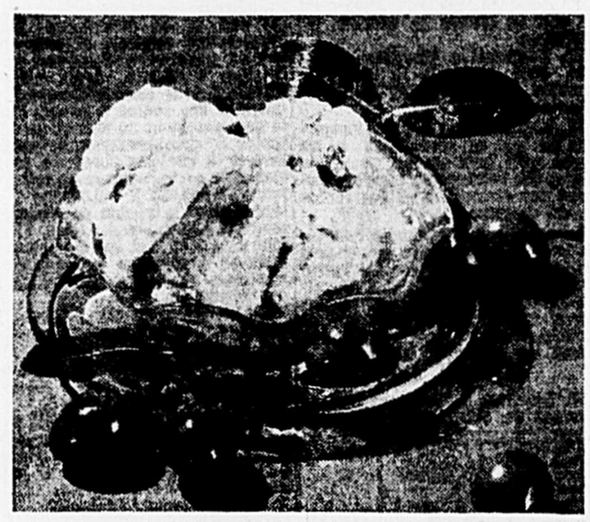
En effet mesdames tous vos volumes, magasines et revues auront une toilette fraiche et durable si vous les confiez dès maintenant à La Reliure Saguenay Enr., 353, Racine, Chicoutimi. tél.: 4-8020.



SANDALES — Parmi les dernières créations réservées aux heures de grande élégance, ces sandales très ouvertes se sont imposées par leur nouveauté. En velours noir une lanière se place juste à la base pour s'unir par une boule de pierre du Rhin à une seconde sangle venant du milieu de la chaussure. Les lanières étant élastiques, cela permet de maintenir le pied solidement sans avoir besoin d'un bracelet autour de la cheville.

Recette du jour

CREME GLACEE VANILLEE AUX CERISES DANS UN CROUSTILLANT ANNEAU AUX PACANES



Quelque chose de différent et de si bon... de si facile à préparer aussi... cette crème glacée vanillée aux cerises, servie dans un anneau aux pacanes. Des flocons de maïs et des pacanes sont ajoutés à un sirop, empilés dans un moule en forme d'anneau et refroidis. Démouler l'anneau et le remplir de crème glacée vanillée aux cerises... Aussi attrayant que délicieux!

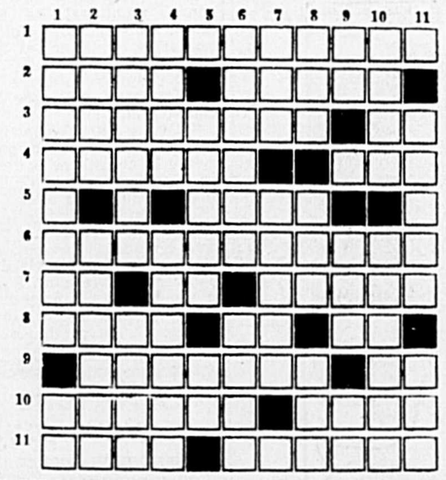
ANNEAU AUX PACANES (6 portions)

½ tasse de beurre
1 tasse de sucre brun, bien tassé
½ tasse de pacanes, hachées gros
2¼ tasses de flocons de maïs
Crème glacée vanillée aux cerises

Mettre le beurre et le sucre dans une casserole et amener au point d'ébullition. Faire bouillir 2 minutes. Ajouter les flocons de maïs et les pacanes. Dans un moule en anneau de 8 pouces de diamètre bien froid, entasser le mélange de céréales et de noix. Refroidir pendant 10 minutes. Démouler sur une assiette de fantaisie. Lorsque prêt à servir, remplir la cavité de cuillerées de crème glacée, les surfaces rondes sur le dessus. Garnir de grappes de cerises ou marasquin.

Encouragez nos anonceurs

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Atteintes d'anévriame.
2 — Marque pour se rappeler quelque chose — Rendu raide.
3 — Sans frais (fém.) — Lettres sur les plaques-automobiles du Québec pour les détenteurs de permis pour camions.
4 — De la Laponie (plur.) — Venue au monde.
5 — Ville d'Allemagne sur la Saale.
6 — Briseraient.
7 — De, lieu d'où l'on vient, en latin — Carte à jouer — Titre donné au souverain de l'Abyssinie.
8 — Commence à exister — Se suivent dans "radiateur" — Métal précieux.
9 — Déterminant, marquant — Connu.
10 — Se dit de paysages dont la beauté porte à la joie ou qui charment par leurs couleurs — Dont on s'est beaucoup servi (plur.).
11 — Etre, en philosophie — Accumule.

VERTICALEMENT

1 — Qui professe l'anglicanisme — Note de musique.
2 — Prénom féminin — Quantité de choses abattues (ancienne orthographe).
3 — Lieux où s'arrêtent des troupes en marche — Te rendras.
4 — A l'ONU on use souvent de ce droit: je refuse, en latin — Abominable.
5 — Rassemblées — Etat américain, abréviation seulement.
6 — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel — Coupa ras.
7 — Le passé du verbe "s'asseoir" en anglais — Bonbon, dans le langage des enfants.
8 — Centre du pain — Interjection qui exprime une douleur physique — Enleva la vie à.
9 — Prénom masculin anglais — Je, en latin — Deux consonnes sifflantes jumelles.
10 — Irlande — Bonnes d'enfants (mot anglais francisé).
11 — Qui prennent du temps à venir — Se sert.

Solution du problème de Vendredi

S	T	A	T	I	S	T	I	Q	U	E
T	O	R	O	N	T	O	■	U	N	I
E	Q	U	I	T	A	B	L	E	■	S
N	U	S	■	R	Y	E	S	■	B	E
G	A	P	■	O	■	■	N	O	N	
E	D	I	T	I	O	N	■	B	A	H
L	E	C	Y	T	H	E	S	■	S	O
■	S	E	L	■	P	A	N	■	W	
C	■	S	O	T	I	E	■	I	R	E
A	S	■	S	E	T	■	N	■	I	R
R	I	V	E	R	A	I	N	E	S	■

Les exigences d'un squelette

Les 206 os qui constituent le squelette humain ont un rôle très important à jouer pour notre bien-être et notre activité. Les os sont la structure minérale du corps. Considérés chimiquement, ce sont des phosphates de chaux. Les deux minéraux constituant les os sont donc la chaux et le phosphore. La chaux ou calcium représente de 1½ à 2% du poids du corps. Un adulte possède donc 2 à 3 livres de chaux emmagasinée dans son squelette. Si l'on pense qu'à la naissance, le corps du nouveau-né contenait environ 1½ once de chaux, on constate que cet apport initial doit être multiplié 25 à 30 fois pour rendre possible le développement osseux de l'adulte. L'un des phénomènes de la croissance est en effet le développement des os en longueur et en volume.

Trois des facteurs les plus importants dans le développement des os sont la chaux ou calcium, le phosphore et la vitamine D. Le phosphore est très répandu dans la nature et nul besoin de craindre d'en manquer lorsqu'on mange comme la plupart des gens beaucoup de viande, d'oeufs, poisson et de pain. La vitamine D nous vient du soleil et des huiles de foie de poisson. Elle est absolument nécessaire à l'utilisation du calcium. C'est pourquoi les nourrissons et les femmes enceintes doivent en prendre sous forme d'huile ou de capsules même en été.

Le calcium est le facteur le plus apte à manquer dans la nutrition des os. Il est peu répandu dans la nature. Si l'on excepte le lait et ses dérivés, peu d'aliments en contiennent suffisamment pour assurer une croissance normale. Dans les pays où l'on consomme beaucoup de lait et de fromage les gens sont grands et bien développés. Le contraire se produit dans les pays comme la Chine, les Indes où il se consomme peu de lait et de produits laitiers. Le rachitisme, autrefois si fréquent, est souvent la manifestation d'un déficit en calcium chez les enfants.

Beaucoup de gens croient que le calcium est nécessaire aux enfants pour grandir et se bâtir des os et des dents solides mais ils ignorent que les adultes en ont également besoin. En effet, une fois les os bâtis, ils ne sont pas immuables. Ils s'usent comme tous les autres tissus et deviendraient vite poreux comme des éponges si l'alimentation ne continuait à fournir une abondance de calcium. Dans bien des cas la diète est trop pauvre en calcium pour les besoins de l'adulte. Alors, les os deviennent poreux et fragiles. Ils peuvent alors se recourber ou se casser au moindre choc. Les douleurs aux jointures souvent considérées comme du rhumatisme ou de l'arthrite sont souvent une indication de déficience en calcium.

Le calcium a d'ailleurs plusieurs autres fonctions dans l'organisme à part celle de contribuer à l'édification du squelette. Il est nécessaire au bon fonctionnement du système nerveux, à la régulation des battements du coeur, à la coagulation du sang, à la neutralisation des acides, etc.

Pour accomplir toutes ces fonctions l'organisme a besoin d'une quantité de calcium considérable. Cette quantité est assurée par au moins une chopine de lait par jour pour l'enfant en bas de 12 ans, au moins une chopine et demie pour l'adolescent au dessus de 12 ans et au moins ½ chopine pour l'adulte. Lorsque l'adulte est une femme enceinte ou une femme allaitant un bébé, la recommandation est alors d'une pinte par jour. A part cette quantité de lait, enfants comme adultes devraient prendre du fromage au moins 3 fois par semaine.

Un vêtement doit se reposer

Oui, dit l'Institut Canadien des Recherches pour Blanchisseurs et Nettoyeurs. L'Institut dit que, tout comme un athlète, chanteur, danseur ou n'importe quel autre être humain, un vêtement bien reposé donne meilleure satisfaction qu'un vêtement porté jour après jour. Un repos donne au tissu une chance de se libérer de plis et de reprendre sa forme.

Pour sa période de "repos", un vêtement doit être placé sur un cintre et doit être bien aéré avant d'être remis dans la garde-robes. Il est aussi bon de brosser fréquemment les vêtements et les textiles ménagers. La poussière et la saleté agissent comme un abrasif sur les fibres des textiles.

Les vêtements doivent être nettoyés à intervalles réguliers car la saleté non enlevée par un brossage s'enfonce dans les fibres du vêtement et est plus difficile à enlever. Pareillement, les taches s'enfoncent dans les fibres et laissent une marque permanente. Un vêtement bien reposé ajoute à votre apparence. Toutefois, avant de presser un complet ou une robe, assurez-vous qu'il n'y a pas de taches, car la chaleur transformera souvent une tache temporaire et une tache permanente.

Finalement, avant de mettre un vêtement dans un entrepôt à la fin de la saison, faites-le nettoyer.

Ceux qui observent ces lois simples trouveront qu'il y a une grande différence dans l'apparence et dans la longueur de vie des articles qu'ils portent. La facture pour les vêtements sera moindre aussi.

Nombreux besoins

MONTREAL (PC)—La commission scolaire de la paroisse de Longueuil, qui administre huit écoles dans Ville Jacques Cartier, dit qu'il lui faudra $50,000 à la fin du mois pour payer ses instituteurs et employés. Un porte-parole de cette commission ne croit pas qu'il soit difficile d'obtenir du gouvernement l'autorisation d'emprunter de nouveau à la banque pour consolider les dettes courantes. La commission doit $480,000 à la banque. Il faudra aussi une autre montant de $100,000 pour l construction de quatre écoles. Quoi qu'il en soit, la commission a rejeté une requête de 200 citoyens de Ville Jacques-Cartier voulant qu'elle se déclare en banqueroute et se place sous la tutelle du gouvernement provincial.

CARNET SOCIAL

NOCES D'ARGENT

Le 5 février a eu lieu à l'Hôtel Champlain une réception réunissant un groupe de parents et d'amis à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Fernando Thiffault de Chicoutimi.

— o —

MARIAGE

Chicoutimi — Mardi, 14 février, a été béni en la cathédrale de Chicoutimi, par M. l'abbé Roméo Simard, le mariage de Mlle Hermance-Rita Leclerc, fille de M. Joseph Leclerc et de Mme Leclerc (Blanche Lespérance) de Chicoutimi, avec M. Albert Ouellet, fils de M. et Mme Adélard Ouellet de St-Henri-de-Taillon. M. Leclerc servait de témoin à sa fille et M. Ouellet à son fils.

— o —

VA-ET-VIENT

Chicoutimi — M. et Mme Rodolphe Théberge sont partis mardi soir, pour le Mexique.

— o —

Chicoutimi — Mlles Carmelle Bouchard, Cécile Tremblay, Murielle Gleeson et Florence Perron de Chicoutimi étaient de passage à Québec en fin de semaine où elles ont assisté au festival des étudiants.

— o —

NAISSANCES

Chicoutimi — A été baptisée le 12 février à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, par M. l'abbé Cyrias Tremblay, aumônier, Anne-Marie-Esther-Hélène, née le 7 février, fille du Dr Roland Saucier et de Mme Saucier (Madeleine Mercier). Parrain et marraine, M. et Mme Aldège Sincennes, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Odile Mercier, tante de l'enfant.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adresses-vous à:
LE CARNET SOCIAL
316 Ave Labrecque
Chicoutimi, tél.: 4-4474

DEMI-GRANDEUR



Cette robe a été dessinée spécialement pour les femmes de taille moyenne.

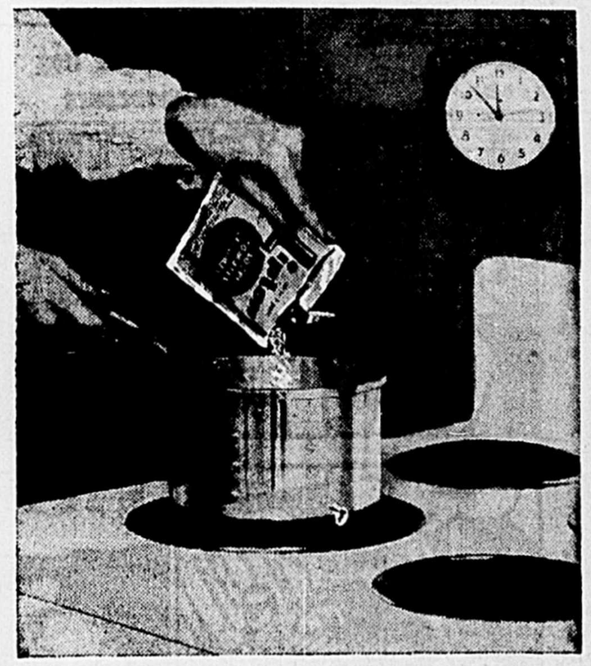
Patron 4706: grandeurs 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2, 24 1-2. La grandeur 16 1-2 requiert pour la robe, 3 7-8 de verges de 35 pouces; pour le boléro, 2 verges.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le n° du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 ave. Labrecque, Chicoutimi.

La voix du sage

Tout acte de vertu fait en état de grâces nous vaudra dans le ciel un degré d'amour éternel.

Mgr SAUVE, S. S.



Ménagez votre temps . . .
Épargnez votre argent!

Peu coûteuses, faciles à préparer en un tournemain, cuites en quelques minutes, les soupes Lipton sont les préférées des ménagères et des mères de famille du Québec!

Les soupes Lipton sont la réponse idéale au problème quotidien de la préparation des repas pour toute la famille,—pour les écoliers qui grandissent comme pour les travailleurs qui passent toute la journée en plein air!

La soupe Lipton aux tomates et aux légumes, par exemple, contient une abondance de légumes cueillis à point et des nouilles tendres et moelleuses, mijotant dans un succulent coulis de tomates bien mûres! De plus, comme vous préparez cette soupe vous-même, au moment de la servir, elle conserve jusque dans les bols toute la saveur naturelle d'une de ces bonnes soupes aux légumes et aux tomates à la mode de chez nous!

La recette ci-dessous est facile à préparer, avec de la soupe Lipton aux tomates et aux légumes. Essayez-la . . . Votre famille vous en sera reconnaissante!

Soupe à la mexicaine

Ingrédients:

1 enveloppe de soupe Lipton aux tomates et aux légumes
2½ tasses d'eau bouillante
1 oignon moyen haché
1 pinte (2 boîtes de 1 livre) de grosses fèves rouges
1 cuillerée à soupe de beurre
½ livre de boeuf haché
½ cuillerée à thé de poudre de chilli

Faire fondre le beurre. Ajouter l'oignon haché et la viande hachée. Cuire jusqu'à ce que la viande soit bien brune. Ajouter l'eau bouillante, et verser en remuant le contenu de l'enveloppe de soupe Lipton, et la poudre de Chilli. Couvrir et cuire pendant 10 minutes. Ajouter les grosses fèves rouges. Laisser mijoter pendant cinq minutes. Six bolées.

Achetez plusieurs enveloppes de préparation à soupe Lipton aux tomates et aux légumes. Par la même occasion, goûtez aux autres préparations à soupe Lipton: au poulet et aux nouilles, à l'oignon, au boeuf et aux nouilles. Elles sont toutes délicieuses!

Le saveur d'autrefois . . . à la mode d'aujourd'hui

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) 0.50 pour tout mot additionnel: 03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissance, de service anniversaire, de remerciement, etc., $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4h.30 la veille de la publicité.

HOMMES DEMANDÉS

VENEZ VIVRE
LES 3 PLUS
BELLES ANNEES
DE VOTRE VIE

Jeunes gens, voici une occasion unique. Consacrez trois ans de votre vie au service de l'Armée canadienne. Vous aurez la chance de recevoir une formation précieuse et d'apprendre une spécialité technique qui vous permettra soit de retourner dans la vie civile mieux préparés à bien gagner votre vie, soit à une carrière dans l'Armée—l'une des plus fières et des plus nobles qui soient au pays.

Trois ans dans l'Armée vous vaudront:

d'apprendre à obéir donc à commander; de développer votre personnalité et de devenir un chef; d'élargir vos connaissances par des voyages au pays et même parfois à l'étranger. Vous vivrez une vie d'aventures pleine d'imprévu; vous vous ferez de vos camarades des amis sincères pour le reste de vos jours; grâce aux sports et à la culture physique, vous vous assurerez meilleure santé, plus de résistance pour la vie.

Répondez dès maintenant à l'appel de notre Armée! Si vous avez de 17 à 40 ans (44 ans pour les ouvriers spécialisés), si vous avez un caractère sérieux et stable et si vous êtes en bonne santé:

Consultez sans tarder l'officier d'orientation de l'Armée au

Dépôt des effectifs No 3,
3 Côte de la Citadelle,
Québec,
Tél.: 4-5940.

HOMMES DEMANDÉS

Votre emploi actuel vous assure-t-il, en plus des nécessités quotidiennes, le confort, la réalisation de vos ambitions personnelles, le tout pour le bien-être de ceux qui vous sont chers? Vous désirez améliorer votre revenu? — Alors, nous pourrons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante, pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Produits annoncés nationalement dans les grandes Revues. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez à la compagnie J. R. Watkins, 350, rue St-Roch, Montréal, Que.

AGENTS DEMANDÉS

FAITES $2.50 DE L'HEURE

Aiderons tout homme ou femme fiable à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, cosmétiques, désinfectants, insecticides, etc... Plein temps ou partiel. Revenu $2.50 de l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. Produits PAULA, 21, rue St-Paul est, Montréal.

GRATIS! PRODIGIEUX ENSEMBLE D'ECHANTILLONS QUI VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP D'ARGENT! Vous n'avez qu'à porter et montrer nos marchandises pour vendre à toute la famille — vêtements; chaussures, chemises, pantalons; vêtements sport ou de travail; bijouterie, etc. Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratuit. Département 1160, Blake Walker Co., C.P. 657, Montréal, P.Q.

A VENDRE

HABITS sur mesure pour hommes. Spécial: $43.75 — S'adresser à J.-B. Bouchard, tél.: 8-6239 — Arvida.

PIANO DEMANDÉ

ACHETERAIS PIANO D'OCCASION. Bonne condition, prix modéré. S'adresser à Rodolphe Gagnon, tél.: 156, St-Ambroise.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(En Matière de Faillite)

Dans l'affaire de l'actif de:
M. Alfred Tremblay, menuisier,
Route Rurale no. 2,
St-Coeur de Marie, Lac St-Jean,
Débiteur.

Avis est par les présentes donné que "Alfred Tremblay", a fait une cession de ses biens le 14ème jour de février 1956, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Chicoutimi le 28ème jour de février 1956, à 2h.30 de l'après-midi au bureau du Séquestre-Officiel en le Palais de Justice, Québec, ce 14ème jour de février 1956.

JOSEPH MARMETTE &
RENE LEFAIVRE,
Syndics.

Encouragez nos Annonceurs

Reprise de l'arbitrage

Les séances d'arbitrage au Palais de Justice de Chicoutimi entre le Syndicat des Institutions religieuses et l'Hôtel-Dieu-St-Vallier reprendront samedi prochain, à 10 heures.

La partie patronale présentera alors sa preuve. Le syndicat a terminé la sienne il y a déjà quelques semaines.

M. G. Carrier...

par la Loi des Cités et Villes, mais nous avons fait amender certaines clauses pour la cité de Chicoutimi charte" de poursuivre le conférenet s'est ce qui constitue notre cier.

Pour mettre en application certains articles de la Loi des Cités et Villes et de sa charte, le conseil doit avoir des règlements municipaux. Une fois adoptés ils deviennent des lois municipales et les infractions sont punissables, soit d'une amende avec maximum de $40 ou d'emprisonnement allant jusqu'à deux mois. D'une façon générale, les règlements sont adoptés après un avis de motion à la séance précédente. Les règlements subissent deux lectures et sauf les cas autrement prévus par la loi, ils entrent en vigueur et ont force de loi, s'il n'y est pas autrement prescrit 15 jours après le jour où ils ont été publiés. Il arrive cependant, en certains cas particuliers, que des règlements pour entrer en vigueur doivent être soumis à l'approbation des électeurs municipaux, etc. . .

Le règlement accordant une rémunération aux membres du conseil doit être approuvé par les propriétaires, celui pour la gérance municipale en plus de l'approbation des propriétaires, doit recevoir l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil. Pour le règlement approuvé, en scrutin secret, par le vote de la majorité en nombre et en valeur des propriétaires qui ont exercé leur droit de vote, pourvu qu'au moins un tiers de ceux qui ont le droit de voter et qui résident dans la municipalité aient exercer ce droit.

Pour les règlements d'emprunt, il y a une formalité toute spéciale, savoir: approbation par les propriétaires, autorisation par le lieutenant-gouverneur en conseil, assemblée publique des électeurs et votation si une demande en ce sens est formulée par au moins six propriétaires. Dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les électeurs.

En terminant, M. Carrier donna un énumération des règlementations qui relèvent d'une cité: aqueduc et égoûts, pesé du charbon, les charretiers, électricité, circulation, construction et zonage, les cours d'eau, expropriation, fermeture des magasins et une foule d'autres.

Présenté par M. Wilfrid Dugal, le conférencier fut remercié par M. Raymond Lemieux. La conférence-éclair a été prononcée par le Richelieu Gilbert Proulx, avant son départ pour Montréal.



UN DEMI-SIECLE DANS L'ENSEIGNEMENT. — Lors d'une brillante réception qui lui fut faite à l'hôtel de ville de Kénogami, le corps enseignant de cette municipalité voulut souligner les 48 ans de vie de M. J.-A. Rochefort, passés dans l'enseignement et dans l'inspectorat. Nous voyons sur la rangée d'honneur, de g. à d., le R. F. Justinien, directeur du collège St-Alfred, Mme Henri Deschesnes, M. Deschesnes, président de la Commission scolaire, M. J.-A. Rochefort, hôte de cette fête, Mme Rochefort, S.H. le maire Laurent Lacroix, Mme Wilfrid Raymond et M. Raymond, directeur des études de Kénogami. (Photo Le Progrès, par BLM)

MM. Duplessis et Lapalme s'accordent sur un point

QUEBEC (PC)—S'il n'en tenait qu'à la législature, le problème de la circulation entre Montréal et les Laurentides aurait tôt fait d'être réglé par des routes à péage. Le premier ministre Duplessis et le chef de l'opposition libérale, M. Georges Lapalme, ont tous deux convenu, mercredi soir, à l'Assemblée législative, que c'est là que se trouve la solution du problème.

M. Duplessis a lui-même avoué que, pour sa part, il évite les grandes routes quand il va à Montréal.

M. Lapalme a comparé l'engorgement de la circulation à un abcès qu'il faut crever, pour que le flot des véhicules s'écoule librement sur des milles et des milles autour de Montréal.

Le problème est venu sur le tapis lorsque l'Assemblée a entrepris l'étude des crédits de la Voirie pour 1956-57, crédits qui s'élèvent à $65,760,000 mais ne comportent aucun montant pour résoudre le problème de Montréal, de l'aveu même du ministre Talbot.

C'est "effrayant"

M. Lapalme trouve que l'étranglement de la circulation en fin de semaine est "effrayant".

Pendant des heures et des heures, les automobiles doivent avancer pouce par pouce pour franchir les quelques milles qui les conduiront hors de la ville ou dans la ville.

M. Dupessis affirme que personne, mieux que lui, ne comprend la détresse de Montréal au point de vue de la circulation. Pour trouver une solution, le gouvernement a d'ailleurs nommé une commission d'experts, avec mission d'étudier tout particulièrement la question des routes à péage. Mais le gouvernement ne saurait se contenter de demi-mesures. Il faut en arriver à quelque chose de pratique et le gouvernement ne doit pas jeter $30,000,000 à $40,000,000 à la légère dans la région de Montréal pour en dégager les routes. D'autant plus qu'il faut aussi des routes dans les campagnes et les régions minières, ainsi que des écoles et des hôpitaux.

M. Duplessis en vient donc à la conclusion qu'il faudra construire des routes à péage, comme aux Etats-Unis, où elles ont réglé en bonne partie le problème de circulation des grandes villes.

M. Lapalme est bien de cet avis et il se dit assuré que les automobilistes n'auront pas objection à payer quelques cents pour jouir du confort des autostrades.

Au Conseil législatif

A la Chambre Haute le leader de l'opposition, M. Hector Laferté, a entamé un débat sur le bill qui a pour but de mettre fin à la commutation de taxes municipales et scolaires dont jouit l'Anglo-Canadian Pulp de Québec depuis 25 ans. Ce bill obligera l'Anglo à débourser une somme de $108,000 en 1956-57.

Le leader du gouvernement, M. Edouard Asselin, ainsi que M. Gérald Martineau, ont parlé en l'Anglo est prospère et qu'il n'est que juste et raisonnable qu'elle contribue plus largement à alléger le fardeau financier de la ville de Québec.

Par contre, M. Laferté juge que le bill est injuste et qu'il viole l'autonomie des municipalités L'impression que l'on a, dit-il, c'est que toute compagnie jouissant d'une commutation de taxes peut subir le même sort.

M. Laferté serait en faveur d'une loi pour réglementer les commutations de taxes, à condition que cette loi s'applique à tout le monde. Mais dans le cas présent, le gouvernement frappe une seule compagnie et c'est "injuste".

Un autre libéral, M. Frank Connors, abonda dans le même sens.

Bill de Ste-Foy

Au comité des bills privés, le conseil municipal de Ste-Foy a tenté, mais en vain, d'obtenir l'autorisation de taxer les institutions religieuses.

Le premier ministre Duplessis déclara sans ambages au maire Emile Boiteau:

"Si vous taxez les institutions religieuses, vous taxez par le fait même la charité et le dévouement. Le peuple bénéficie de la charité Je crois que vous allez trop loin."

La même municipalité s'est vu refuser le droit d'imposer une taxe de vente de deux pour cent sur les transactions immobilières.

Par contre, le comité a autorisé la municipalité à emprunter $371,305 pour défrayer certains travaux publics et autres dépenses.

"LA FORTUNE VOUS SOURIT"

Programme concours le plus populaire est entendu sur les ondes de CJMT, du lundi au vendredi inclusivement à 3.15 hrs de l'après-midi. La fortune peut vous sourire à vous madame.

Les camionneurs protestent contre l'Ent. Voisine

A une réunion nombreuse de camionneurs du Lac-St-Jean tenue le 12 février à Alma, sous la présidence de M. Charles Fortin, les camionneurs dénoncèrent l'attitude de l'Entreprise Voisine l'accusant d'ignorer complètement l'entente prise avec l'Association en embauchant des camionneurs non membres et en payant des taux insuffisants.

Cependant, l'Association des camionneurs a favorisé cette entreprise de bien des manières et elle l'a fortement recommandée auprès de la compagnie qui ne lui ménage pas son encouragement, affirme un porte-parole.

L'Association a résolu de faire les démarches nécessaires afin que la situation change ou que la compagnie favorise un contracteur qui donne des meilleures garanties de loyauté et de collaboration.

De plus les camionneurs se sont dits opposés à ce que les contrats soient accordés à des entrepreneurs qui possèdent plus de cinq camions car ils font eux-mêmes le travail le plus payant et le moins risqué et abandonnent le reste aux autres camionneurs à des conditions et des taux inacceptables.

Le technicien, M. A. Tremblay fut chargé de faire la publicité et les démarches nécessaires pour corriger cet état de choses.

Des comparaisons furent faites au sujet des prix payés et il fut établi que pour les mêmes travaux exécutés à l'Isle-Maligne, la Pantagone ne payait que $2.70 l'heure alors que la compagnie O'Connell payait $4.00 l'heure.

M. Augustin Tremblay exprime l'espoir qu'au cours de l'année 1956 il sera possible de franchir une 2ième étape fort importante et peut-être décisive et pour cela, dit-il, il suffit pour les camionneurs de le vouloir.

Il ajoute qu'avec un effectif de 500 membres contrôlant près de 800 camions il leur était possible de négocier une convention collective capable de procurer aux compagnies, aux entrepreneurs, aux camionneurs et à leurs salaires toute la protection et la réussite auxquelles ils ont droit dans la mesure où ils tiennent compte des exigences du bien commun.

Grève terminée

LONDON (PC)—Une grève de 11½ jours a pris fin à la London Steel Construction Co., mardi soir. On croit que les 65 employés retourneront au travail dès aujourd'hui.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DEFENCE CONSTRUCTION
(1951) LIMITED

PROJET:

Addition d'une Piscine à la Salle d'Exercice et de Récréation déjà existante, à la Station du C.A.R.C., Bagotville, P.Q. Dossier 122-7-B4-46.

On recevra des soumissions scellées, portant une indication claire quant au contenu et adressées au soussigné, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) du JEUDI 15 mars 1956.

Les entrepreneurs ne peuvent se procurer les plans et détails et les formules de soumission requis qu'aux bureaux de la D.C.L., section des Plans, chambre 156, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Un dépôt de $100.00, payable à Defence Construction (1951) Limited, doit accompagner chaque série de plans et documents. Ce dépôt sera confisqué si les plans et détails ne sont pas parvenus à destination, en bon état, le ou avant le quatorzième jour qui suivra l'adjudication du contrat.

On peut examiner les plans et spécifications aux immeubles de Builders' Exchange de Montréal, Québec, Sherbrooke et Chicoutimi, à la succursale de Montréal de la D.C.L. et à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute soumission doit se présenter sur la formule prescrite et être accompagnée du dépôt de garantie que requièrent les documents de soumission. Ce dépôt vise à indemniser le propriétaire de toute perte, au cas du retrait du soumissionnaire heureux, après son acceptation du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

J.-D. JENNISON, secrétaire
Edifice temporaire no 4
56, rue Lyon
Ottawa (Ontario)

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER B.A. L.S.C. C.A. CHARLES TREMBLAY L.S.S. C.A.
GASTON TREMBLAY B.A. L.S.C. S.L.A. C.A. Syndics
94 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C. A.
Réal Rondeau, B. A., C.A. — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Alexandre Lahaye, C.A.
Raymond Kirouac, C.A.Sc. — André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B Sc. A.
M. L. LAQUERRE, L.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Specialité: Beton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égouts
Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
260 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4161 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard — Tél.: 4-5240 — Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine — Tél.: 4-3481 — Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
23 Est, Racine — Téléphone: 4-4369 — Chicoutimi, P.Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-5296 — Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche — Tél.: 4-7711 — Chicoutimi

LES ENTREPRISES D'HABITATION LEH
COURTIERS D'IMMEUBLES
Prêts Hypothécaires
NEW REALTIES CORPORATION
140 RACINE EST — BUREAU TEL.: 4-3105
CHICOUTIMI, P. Q.

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN-DENTISTE
En haut de Steinberg's
Edifice Perron
31 ouest, Racine Tél.: 4-8585
CHICOUTIMI

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Spécialités: Expertise de succession
Suite 110 — Edifice Perron
Bureau: 4-7115 Rés.: 4-6025
Représentants:
"Les Prévoyants du Canada"

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tel Bur.: 4-3115 — Res.: 4-5613
23 est. Racine — Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Theberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4862
CHICOUTIMI

Dr Daniel Warren O.D
OPTOMETRISTE
Examens de la vue
Verres de contact
369 Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.-L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, Bon-Conseil, CHICOUTIMI, P.Q. TEL.: 5523

AVOCATS

Gagné & Cain
AVOCATS
Ch. 305 — Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Chicoutimi Tél.: 4-3072

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagace, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Theberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé — Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

Tél. Rés.: 4-4361 — Bur.: 4-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 304
23 est, rue racine Chicoutimi

Jacques Dufour
Avocat
Edifice Theberge, Chambre 4
(21 Racine E. Tél.: 4-4125
Chicoutimi

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Robic & Gastien
Boîte postale 356 — Station "N"
MONTREAL 45

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: 4-6854

LE FANTOME



LE SURHOMME



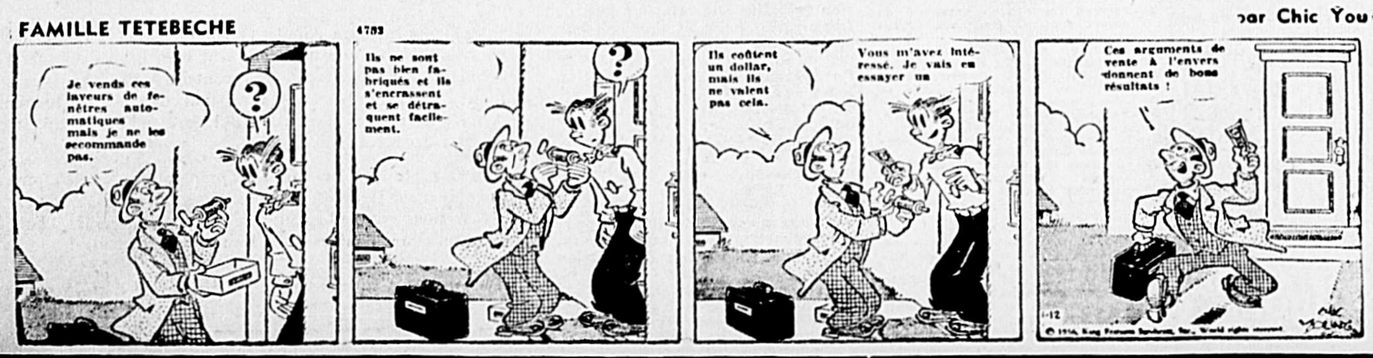
MARISE DUCLAU



MANDRAKE



FAMILLE TETEBECHE



Dernière visite des Citadins au Colisée

Les Saguenéens auront une belle occasion pour consolider leur emprise sur la quatrième place du classement.—Raymond LaRoche est confiant.—Alfred Tardif jouera avec Cantin et Duchesne

Les Citadins feront de nouveau face aux Saguenéens juniors de Raymond LaRoche ce soir au Colisée de Chicoutimi. Cette partie, cédulée pour 8.30 hres, promet d'être des plus intéressante puisque les Citadins tenteront de remporter leur première victoire depuis que l'équipe de Chicoutimi est dirigé par Raymond LaRoche. Les détenteurs de la quatrième et de la cinquième position feront l'impossible pour démontrer leur supériorité. Claude Gagnon qui fut plus ou moins chanceux à enregistrer contre Gerry Brassard tentera l'impossible pour s'approcher des premiers compteurs.

Les Saguenéens qui ont connu la défaite, dimanche dernier contre le Victoria de Québec, ont vengé cet échec de façon magistrale, mardi soir, en se rendant à Port-Alfred pour infliger au National une cinglante défaite de 9 à 1. Cette victoire les a rapproché à trois points seulement de la troisième position et la cédule semble favoriser les jeunes Saguenéens. Une victoire contre les Citadins, ce soir, peut être fatal aux chances du National qui n'a qu'une seule partie à jouer d'ici la fin de la cédule régulière alors que les nôtres ont l'avantage de jouer à trois reprises.



Gabriel Beaulieu

Marc Cantin qui a retrouvé le fond des filets, sera de nouveau sur l'alignement et Grégoire Tremblay devra se surpasser s'il veut arrêter son allure destructive pour l'adversaire.

Raymond LaRoche qui est satisfait de la tenue des siens, demeure confiant de remporter les honneurs de la partie. Robert Landry qui a contribué à la magnifique victoire du club, mardi soir, sera absent sur l'alignement. Alfred Tardif le remplacera à l'aile droite en compagnie de Cantin et Duchesne.

Avant d'aller sous presse, il était presque certain que les deux récalcitrants ne seraient sur l'alignement. Aussi, Raymond LaRoche n'utilisera que deux lignes tout en ayant recours aux services de Jules Gagnon et d'Alcide Munger. Jules Gagnon fait sa première apparition au Colisée local depuis la levée de sa suspension.

Nous reverrons à l'oeuvre la ligne qui depuis quelques semaines fait la vie excessivement dure à tous les cerbères ennemis soit celle de Jacques Garant, André Bérubé, et d'Olivier Lapointe, le petit centre qui occupe la deuxième position des compteurs de l'équipe.

Sur le second et dernier trio, Marc Cantin sera toujours à son poste en compagnie de Réal Duchesne et d'Alfred Tardif. Cantin, Duchesne et Landry ont enregistré six des neuf buts des leurs contre le National de Marcel Dufour.

Chez les Citadins, nous reverrons les figures bien connues comme les frères Gagnon, Claude et Georges, les deux piliers offensifs de l'équipe en compagnie de Carol Tremblay. Dans les buts, les Citadins alignent un jeune gardien qui se surpasse particulièrement contre les Saguenéens. Pour les aider dans leur tâche, deux autres trios seront formés parmi les Jomphe, Paquet, Jean Daigle, Villeneuve, Girard et autre.

Les amateurs sont donc assurés d'assister à une rencontre mouvementée et des plus intéressantes.



Robert Moreau

Cette rencontre est cédulée pour 8.30 hres.

Les amateurs qui se rendront à cette importante rencontre auront à se prononcer à nouveau sur un bulletin de vote afin de désigner le joueur le plus utile à son club. Le trophée du Dr Laferrière, dentiste, sera offert au cours des séries éliminatoires.



LES FAMEUX RANGERS MOSQUITO de l'Association du hockey mineur du Parc Powell. De g. à d., R. Deptuck, W. Johnson, D. Langevin, D. Lemieux, J. Sloan, B. Edwards, G. Tremblay et K. Bolduc. A l'arrière apparaissent MM. Lionel Fournier, directeur de la récréation pour la cité d'Arvida qui agit comme arbitre et Ross Soan, le moniteur des Rangers, l'un des directeurs de l'Association.



DEUX VEDETTES DE SKI A COLLINGWOOD: — Glen Fraser, à gauche, s'est classé 7e dans les épreuves de slalom. Il est le champion de la descente. Henry Moser, à droite, a remporté les honneurs des épreuves de slalom, dans le combiné alpin omnium. Moser est un skieur de Toronto.

Ernest Jebb gagne la 1ère étape

LE PAS, Manitoba (PC) — La première étape du dog-derby pour le championnat omnium canadien a été disputée hier et Ernest Jebb, de cette ville, en a été le vainqueur. Jebb a parcouru la distance de 50 milles en quatre heures, 20 minutes et cinq secondes.

Seize mushers participent à cette course de trois étapes de 50 milles et se disputent le premier prix de $1,000. La deuxième étape sera disputée aujourd'hui et la dernière, vendredi.

En dépit de l'intérêt suscité par cette course, elle a provoqué moins de commentaires que la victoire de Mme Ouelette, de Le Pas, dans une course de huit milles pour dames.

Mme Ouelette, conduisant un attelage de cinq chiens Malamutes appartenant à Roy Gaddis, un manufacturier d'équipement de voirie de Cedar Rapids, Iowa, a terminé l'épreuve en 40 minutes, 20 minutes en avant de l'attelage conduit par Jackie Rigby, de Le Pas.

Mme Ouelette a dit après la course qu'elle tomba deux fois de son traineau mais elle réussit quand même à finir quatre milles en avant des autres concurrentes.

Une surprise

La victoire des chiens Malamutes a causé une certaine surprise. On ne croyait pas que ces chiens, élevés en ville et nourris au boeuf, pourraient faire mordre la poussière aux chiens esquimaux nourris aux poissons qui dominent habituellement ce genre de courses.

Le plus heureux du résultat était évidemment M. Gaddis, le propriétaire des chiens. Il ne s'est pas inscrit dans la course pour le championnat omnium cette année parce que ses chiens sont encore trop jeunes, mais il espère gagner l'an prochain à la suite de l'entrainement qu'il leur fera subir d'ici là. Il espère donner aux Etats-Unis leur premier championnat du dog-derby, tenu depuis 10 ans à l'occasion du festival annuel des trappeurs.

BALTIMORE (PA) — Jim McLaughlin, directeur des clubs-fermes des Orioles de Baltimore, a annoncé hier que le camp d'entrainement des clubs des ligues mineures affiliés aux Orioles débutera à Thomasville, en Georgie, le 14 mars.

Les Mineurs de Thetford-Mines, de la ligue Provinciale de baseball, sont au nombre des clubs qui participeront à l'entrainement.

Potins juniors

par ROGER CORNEAU

Les Saguenéens juniors ont voulu venger leur humiliante défaite de dimanche contre le Victoria en se rendant déclasser le National de Port-Alfred sur leur propre patinoire...

— P-J —

Deux joueurs ont fait figure de héros lors de cette rencontre...

— P-J —

D'abord, Gerry Brassard qui fut appelé à bloquer quelque 45 lancers contre lui...

— P-J —

Ensuite Marc Cantin qui enregistra trois buts en plus de fournir un nombre identique d'assistances...

— P-J —

Ce dernier se mérite un cadeau du magasin de confection pour homme, François Gravel, situé au 44 de la rue Racine à Chicoutimi...

— P-J —

Marc est sorti de la léthargie qui s'acharnait contre lui depuis trois parties...

— P-J —

Ses trois buts portent son total de francs buts à vingt pour devenir le troisième de l'équipe à enregistrer vingt buts durant la saison...

— P-J —

Olivier Lapointe et Réal Duchesne ont également brillé lors de la rencontre National - Saguenéens alors qu'ils récoltèrent une paire de buts chacun...

— P-J —

L'arbitre Bégin, est, à mon avis, le plus incompétent de la ligue et les autorités ne devraient pas tolérer un tel membre inutile...

— P-J —

Nous comprenons qu'il n'est pas infaillible mais la répétition de nombreuses bêtises accumulées alors qu'il officiait certaines de nos joutes indique trop son parti-pris, ce qui est révoltant à l'extrême...

— P-J —

Ce soir, les Saguenéens juniors tenteront de vaincre à nouveau les Citadins d'Arvida dans une partie régulière du circuit, disputée au Colisée local...

— P-J —

Les amateurs seront appelés à renouveler leur vote pour désigner le joueur le plus utile chez les Saguenéens juniors...

— P-J —

Le Dr André Laferrière, dentiste, est le généreux donateur du magnifique trophée qui sera exposé, dès ce soir, au Colisée...

— P-J —

La ligue Inter-Paroissiale possède de réels talents qui pourront composer notre équipe la saison prochaine...

— P-J —

Nous invitons les dirigeants de cette ligue à organiser une partie hors-concours contre les Saguenéens juniors; naturellement, si la chose est possible...

— P-J —

Pour notre part, nous croyons que la direction de notre équipe junior "A" pourrait inviter certains jeunes à participer aux pratiques du club qui se tiendront d'ici la fin de la saison...

— P-J —

Ce soir, amateurs de hockey, n'oubliez pas la dernière partie locale cédulée pour 8 h. 30... Les Citadins seront nos adversaires.

A l'affiche

Ce soir, 16 février 1956

Centre Paroissial Sacré-Coeur de Chicoutimi

Ligue de Ballon-Volant

7:00 hres: Tardif & Bilodeau, vs Antonio Blanchette

9:00 hres: Esdras Munger vs Cie d'Ent. en Constructions



Une joute de hockey entre 44 vétérans pour venir en aide aux joueurs malades

VANCOUVER (PC) — Quarante-quatre anciens professionnels, dont certains ont été nommés au Temple de la Renommée du hockey et d'autres n'ont jamais dépassé les ligues mineures, participeront lundi soir prochain à une joute de hockey afin de venir en aide aux anciens joueurs malades ou indigents.

Ces vétérans viendront de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis.

Les Patrick, de Victoria, membre d'une famille associée au hockey depuis de nombreuses années et ancien instructeur des Rangers de New-York, dirigera l'équipe des Bleus lors de la partie organisée par l'Association de bienfaisance du hockey de la Colombie-Britannique.

Le pilote des Blancs sera Red Dutton, ancien instructeur des Américains de New-York et ancien président de la ligue Nationale de hockey.

LES BLEUS

Le gardien de buts de l'équipe de Patrick sera Frank McCool, rédacteur sportif du Calgary Alberta et gagnant du trophée Calder en 1944-45 alors qu'il jouait avec les Maple Leafs de Toronto. Il sera assisté de Percy Jackson et Doug Jackson de Vancouver. Les Jackson, qui ne sont pas parents, ont déjà gardé les buts pour des clubs de la côte ouest.

Sur la défense, on verra Babe Pratt, Bill Hutton, Art Wiebe, d'Edmonton, Pat Desbiens et Jimmy Ward, de Portland, Oregon, et les Whittles, de Seattle.

Les frères Mac et Neil Colville, de Calgary et Vancouver, joueront à l'avant avec Alex Shibicky, Clint Smith, Charlie Mason, de Saskatoon, Phil Hergesheimer, de Kamloops, Frank Jerwa et Glen Vickers, de Seattle.

LES BLANCS

Charlie Rayner, de Saskatoon, ancien cerbère des Rangers de New-York, gardera les buts des Blancs, assisté de Earl Robertson, d'Edmonton, qui a déjà joué avec les Americans de New-York.

Les défenses seront Chuck Millman, Joe Jerwa, Johny Sheppard et Doug Norris, qui habitent tous à Vancouver. Eddie Wares viendra de Calgary et Roger Jenkins, de Seattle.

Joe Primeau viendra de Toronto pour jouer à l'avant, mais il ne sera pas accompagné de Busher Jackson et Charlie Conacher, avec lesquels il formait autrefois une fameuse ligne d'attaque pour les Leafs de Toronto.

De Calgary viendra également une autre ancienne étoile des Leafs, Sweeny Schriner. Il jouera aux côtés de Eddie Wiseman, Art Chapman, Leroy Goldsworthy, Paul Runge, Jack McGill, Al Tirringer, Bill Wilson et Mel Neilson, qui habitent tous sur la côte ouest maintenant.

LES ARBITRES

Même le personnel des arbitres comprend des anciennes vedettes Les officiels seront Duke Keats, Amby Moran, Fred Cyclone Taylor, Frank Frederickson, Carl Jacobs et Gordon Savage.

L'an dernier, les vétérans ont récolté $4,500 et, après avoir aidé à défrayer les dépenses des joueurs, ont remis $3,500 pour venir en aide aux familles d'anciens joueurs de hockey professionnels ou amateurs.

Poursuite retirée

WASHINGTON (PA) — La poursuite de $5,100,000 en dommages-intérêts que le journaliste Drew Pearson avait intentée, il y a cinq ans, au sénateur Joseph McCarthy (rép, du Wisconsin) et autres, a été retirée après accord entre les avocats des deux parties.

Hockey mineur

La ligue Inter-Départementale du Moulin de la Consolidated Paper a tenu une assemblée régulière sous la présidence de M. Sylvio Turbide accompagné de ses acolytes MM. Jos. Truchon et Raymond Bureau. Les représentants de chaque équipe étaient: Angelo Simard, Eclairs; Gilles Marquis et Bertrand Legendre, Panthères; Raymond Bergeron, Etoiles du Bureau et Wellie Turbide des Lions. Le procès-verbal de la précédente assemblée fut accepté à l'unanimité par les magnats.

Une importante question à l'étude a été définitivement bâclée. En effet, il s'agit des éliminatoires et il y eut quelques dissidences entre les diverses positions. Finalement, les détenteurs de la première position rencontrera ceux de la troisième position et ceux de la deuxième et de la quatrième places se disputeront la série "B". A propos d'arbitres, l'officiel en charge de la ligue Edouard Truchon a laissé entendre qu'il embauchera un arbitre de l'extérieur pour les éliminatoires pour l'accompagner dans ses fonctions en raison de ces importantes rencontres.

En plus du trophée Fred Hogan qui est accordé chaque année aux champions des séries éliminatoires le Syndicat Catholique des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de la Consolidated Paper offre un superbe trophée pour l'équipe terminant en première place à la fin des joutes de la cédule régulière. Ensuite, il a été entendu que, comme l'année dernière, chaque équipe présentera une candidate au titre de Miss CONSOL. Cet important et intéressant concours à ce titre débutera en fin de semaine et c'est vers cette date que nous connaitront officiellement les candidates. On sait que Mlle Lise Bouchard fut couronnée Miss Consol au cours de l'an 1955. Qu'elle sera sa remplaçante pour 1956???

Plus que centenaire

ELMSDALE (PC) — M. Alexander Cameron, qui était, croit-on, le plus vieux citoyen de l'Ile-du-Prince-Edouard, est décédé mardi à sa résidence. Il avait célébré son 104e anniversaire de naissance le jour de Noel.



LES MAPLE LEAFS MOSQUITO de l'Association du hockey mineur du Parc Powell. 1ère rangée, de g. à d.: W. Gummer, P. Germain, P. Lapierre, L. O'Doherty, B. Campbell, R. Doak et P. Boyd. 2e rangée, même ordre: P. Lockwood, D. Heuft, P. Landry et A. Coulombe. M.. W Heuft est l'instructeur de cette équipe.

A la Régionale de Ballon-Balai

par Lévis Brassard

Le TREMBLAY EXPRESS, de Jonquière, a remporté sa deuxième victoire consécutive, lundi soir, dans la série de semi-finale 2 de 3, Série "B", contre les Vautours de Chicoutimi Transport, par un blanchissage de 4-0, pour ainsi éliminer ces derniers, dans la course au Trophée de l'A.A.R.A., emblème du Championnat des Eliminatoires.

Il avait déjà enlevé une première victoire dimanche après-midi, par 1-0, à Chicoutimi, et affrontait alors de nouveau les hommes de Gerry Bonin, sur leur patinoire de St-Laurent de Jonquière, dans cette partie des plus décisives pour les deux camps, dans les éliminatoires en cours dans le Circuit Dion.

Bertrand Bolduc et Gérard Huot se partagèrent la gloire de l'élimination pour les Vautours, en comptant chacun deux buts pour les vainqueurs, dont ils avaient d'ailleurs pris plusieurs fois la vedette durant la saison régulière.

L'aspect de la joute fut assez rude cependant, et même une courte escarmouche entre deux adversaires faillit faire éclater une bataille générale, mais les esprits s'apaisèrent par la suite, et la joute eut finalement une issue paisible, et accorda et le gain et la Série aux gars de Frank Perron, qui passeront en Finale contre le gagnant de la Série "A".

Cette dernière Série qui n'a débuté que lundi soir, au Parc Powell d'Arvida, et a vu alors les Champions réguliers, les Aiglons des Contracteurs Boulianne de l'endroit, imiter le Tremblay Express et infliger un blanchissage de 6-0, au club visiteur, le Restaurant Malenfant de St-Jean-Eudes de Guy Larouche.

Le prolifique compteur Grégoire Tremblay s'attira une fois de plus la vedette des receveurs en s'appropriant deux buts à lui seul, imité en cela par Ghislain St-Amand, qui y alla lui aussi de ses 2 buts.

Claude Tremblay compta le 5e but des Aiglons, et Jacques St-Amand ferma le pointage avec le dernier but, et il réussit également "quatre assists" durant la partie, donc contribua à tous les points de la soirée.

Cette victoire de 6-0 met par conséquent les Aiglons des Contracteurs Boulianne d'Arvida en avant dans la Série "A", des Semi-finales du Circuit Ronald Dion, et sans nul doute les hommes de Jasmin Dion feront tout pour s'approprier un autre Trophée, celui de l'A.A.R.A. actuellement en jeu, dans la Ligue Régionale de Ballon-Balai du Saguenay.

Une entente au football

PHILADELPHIE (PC) — Les représentants du football professionnel canadien et américain se sont entendus hier, de façon préliminaire, au sujet d'un pacte destiné à mettre fin au recrutement des joueurs déjà sous contrat ou option d'un côté ou l'autre de la frontière.

En vertu de ce règlement, le commissaire de la ligue Nationale de footbal, Bert Bel, et un représentant des deux ligues canadiennes ont l'autorité complète pour régler les disputes relatives à des joueurs que les équipes impliquées ne peuvent régler elles-mêmes.

Toutefois, Ralph Cooper, de Hamilton, Ont., le délégué canadien à une réunion avec Bell, a dit qu'une entente finale devra attendre une assemblée des ligues canadiennes qui aura lieu le 1er mars.

Hockey mineur

Jeudi, le 9 février, les Voltigeurs de St-Prime ont reçu la visite des "Castor" de St-Edwidge. La partie a été très intéressante et elle se termina au compte de 5-5. La date où les Voltigeurs rendront la visite aux "Castors" n'est pas encore fixée.

Vendredi, le 10 février, le club officiel du collège de Dolbeau visitait les Voltigeurs. Aucune punition fut attribuée. La partie se termina au compte de 10-5 en faveur des Voltigeurs. Pour les vainqueurs, Normand Bélanger et Claude de Vézina se signalèrent en enrégistrant 4 et 3 buts. Raymond Lamontagne et Gaston Perron terminèrent le pointage. Jean-Claude de Buissière et Roger Laberge ont été les portes couleurs pour Dolbeau.

Encourageons nos Annonceurs



Bob Turley a signé son contrat

NEW-YORK (PA) — Un Bob Turley aminci à signé hier son contrat pour 1956 avec les Yankees de New-York et il comporterait un salaire de $15,000. Le lanceur droitier à la balle foudroyante est devenu le 28e joueur des Yankees à accepter les offres du club.

Turley a rapporté de San Antonio, Texas, où il demeure, qu'il avait réduit son poids à 200 livres, 15 livres de moins qu'il ait jamais pesé dans les majeures, et qu'il envisage une "excellente saison".

Le lanceur de 25 ans, venu aux Yankees dans un échange de 18 joueurs avec Baltimore l'hiver dernier, a remporté 17 victoires et subi 13 défaites à la dernière saison, conservant une moyenne de 3.06 points mérités contre lui. Il a retiré 210 hommes sur des strikes, étant devancé dans ce domaine par Herb Score, du Cleveland, seulement.

Sun Life augmente encore les dividendes sur polices

Les plus fortes ventes d'assurance de toute compagnie canadienne en un an: $761 millions. Assurance en vigueur: $6½ milliards.

La Sun Life du Canada a vendu, en 1955, plus de $761 millions d'assurance-vie, soit le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'une seule année. Le 85e rapport annuel de la Sun Life révèle également que l'assurance-vie en vigueur dépasse maintenant $6½ milliards, le plus haut sommet dans l'histoire des compagnies d'assurance-vie canadiennes. La Sun Life a annoncé une nouvelle augmentation dans les échelles de dividendes aux détenteurs de polices, pour 1956, alors que la Compagnie versera $28 millions, réduisant ainsi, pour la 7e année de suite, le coût de l'assurance pour les détenteurs de polices. Au cours de 1955, la Compagnie a versé $136 millions en bénéfices aux assurés et aux bénéficiaires, atteignant encore ici un nouveau sommet. A eux seuls, les détenteurs de polices ont reçu, de leur vivant, plus de $94 millions. Le total de bénéfices payés par la Compagnie depuis l'émission de sa première police, en 1871, dépasse maintenant trois milliards de dollars.

En enregistrant son record dans le total d'assurance-vie nouvelle émise en 1955, la Sun Life dépasse de $65,000,000 le total des émissions en 1954. Au cours d'une année où les produits de consommation se sont élevés à un niveau inaccoutumé et ont livré une forte concurrence aux ventes d'assurance-vie, le fait d'établir un record de ventes d'assurance-vie démontre qu'un nombre de plus en plus grand d'individus reconnaissent que la protection de l'assurance-vie est essentielle à la sécurité familiale, comme le déclarait George-W. Bourke, président de la Sun Life. Les ventes de la Compagnie au Canada, pour ce qui est de l'assurance ordinaire, accusent une augmentation de 24%; on note également des augmentations aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans les autres pays où la Sun Life fait affaires.

12% D'AUGMENTATION EN ASSURANCE DE GROUPE

Le total des affaires nouvelles comprend $244 millions de nouvelles assurances de groupe; les ventes d'assurance de groupe au Canada accusent, à elles seules, une augmentation de 42% sur l'année précédente.

Le total de l'assurance Sun Life à travers le monde a maintenant atteint le chiffre de $6,534,000,000, soit une augmentation de 8.2%. Le total de l'assurance-vie de groupe en vigueur s'établit maintenant à $2,312,000,000; la Sun Life compte un tiers de toute l'assurance-vie de groupe en vigueur au Canada aujourd'hui. Les rentes Sun Life en vigueur représentent des versements de $149,000,000 par année; les pensions de groupe représentent 88% de ce total. Le chiffre de l'assurance-vie et des rentes en vigueur, de par le monde, peut être considéré l'équivalent de $8,511,000,000 d'assurance-vie. Selon l'origine, ces affaires se répartissent comme suit: 48% au Canada, 37% aux Etats-Unis, 13% en Grande-Bretagne et dans les autres pays du Commonwealth, et 2% dans les autres pays du monde.

FORTS PLACEMENTS SUR HYPOTHEQUES DOMICILIAIRES

Au cours de 1955, l'actif de la Sun Life s'est accru de $72 millions et s'établit maintenant à $1,948 millions. De nouveau, les hypothèques constituent un débouché important pour les nouveaux placements; durant l'année, la Compagnie a placé quelque $108 millions sur les maisons d'habitation et autres hypothèques, portant le total des placements hypothécaires de la Sun Life à $400,000,000. Comme monsieur Bourke l'a déclaré: "Le niveau sans précédent qu'a atteint la construction de nouvelles habitations au cours des récentes années fut financé, dans une grande mesure, par les primes versées par les assurés aux compagnies d'assurance-vie". Et monsieur Bourke d'ajouter: "Nous pourvoyons à la sécurité financière des familles par l'assurance-vie et nous aidons le plus grand nombre possible d'individus à réaliser leur ambition naturelle de devenir propriétaire. La formule moderne d'hypothèque sur maison d'habitation, en vertu de laquelle des versements mensuels sont effectués en remboursement du capital et en payement de l'intérêt, constitue la forme d'épargne la plus attrayante pour les jeunes ménages."

Le rapport annuel révèle que le taux d'intérêt obtenu par la Sun Life sur son actif enregistre une nouvelle augmentation en 1955, pour atteindre maintenant 4.17%. Les mesures de crédit adoptées par les autorités monétaires sur les marchés financiers du monde ayant enrayé la tendance à la baisse des taux d'intérêt qui avaient cours en 1954, monsieur Bourke a exprimé l'avis que la Compagnie peut envisager un "taux intéressant" d'intérêt pour les mois à venir.

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport 1955 de la Sun Life, qui comprend la revue de l'année faite par le président. On pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à Walter McLean, gérant régional, 261 est, rue Racine, Chicoutimi.

ANNONCANT LE PLAN:

DE L'ARGENT MAINTENANT
PAYEZ PLUS TARD

Maintenant, vous pouvez obtenir promptement l'argent dont vous avez besoin et *Payer Plus Tard* en mensualités exactement adaptées à votre revenu! Et profitez aussi de ces avantages: *De l'argent en 1 Visite*—Téléphonez d'abord, puis venez. *Service d'Unification des Factures* sans frais supplémentaires! *Carte de Crédit Exclusive*, valable dans tout le Pays. Téléphonez, écrivez ou venez aujourd'hui et voyez pourquoi près de 2 millions de gens ont choisi "*Beneficial*" l'année dernière!

Prêts de $50 à $800 ou plus sur signature, meubles ou auto

LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI!
Personal FINANCE CO.
Beneficial Finance SYSTEM

2 bureaux bien situés—lequel vous convient le mieux?

CHICOUTIMI....2ième étage, 130 Rue Racine Est.....Tel. 4-4421
JONQUIERE.....2ième étage, 102 St. Aime.....Tel. 2-3571

Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes • Personal Finance Company of Canada



LE MIROIR des SPORTS

avec Gilles Goyette

Marcel Goyette, qui a débuté la saison avec les Lions de Trois-Rivières, a été cédé au club Grand Rapids de la ligue de hockey Internationale... Larry Kwong et Ron Morgan, deux autres Lions, furent optionnés au club Troy du même circuit. Mais Morgan fut ensuite repêché par les Barons de Cleveland... Le patriarche Kitoute Joannette défend maintenant les couleurs du club Cornwall de la ligue de l'Est de l'Ontario.

Jack Toupin s'est débarrassé de huit joueurs depuis qu'il a pris les rênes des Lions de Trois-Rivières. Jack Stoddard a été réinstallé amateur et joue pour Owen Sound. Le grand Stoddard sera bientôt opéré... Deux joueurs, de défense, Paul Michelin et Roy Crew termineront la présente saison avec Philadelphie de la ligue amateur de l'Est des Etats-Unis... Roger Dubuc ne pourra revenir au jeu avant un mois. Il s'est brisé la clavicule au cours d'un match récent... Gerry McNeil et Miche Perreault ont chacun quatre blanchissages à leur crédit.

Pete Tkachuk s'est présenté à Chicoutimi amingi de onze livres. Il est confiant de connaître une "excellente saison". Al Parsley, du Herald de Montréal, n'était pas tout à fait au courant quand il disait que Camille Bédard était âgé de 28 ans. On sait que Bédard de St-Joseph d'Alma, n'a pas encore 23 ans... Los Angeles veut obtenir une franchise dans la ligue de l'Ouest. Jack Dempsey, ancien directeur de ce circuit et ancien gérant général des Wolves de Hollywood, vient de faire une demande en ce sens.

Marcel Pelletier est le "roi" des blanchissages dans la ligue de l'Ouest. Son plus proche rival est Ray Frederick. Ce sont deux anciens Saguenéens... Joey Giambra, aspirant au titre mondial des légers, a été surpris de la rudesse des joueurs de hockey professionnels... Plusieurs amateurs de hockey sont prêts à parier que les Black Hawks de Chicago n'auront pas une place pour les séries éliminatoires... Percy Glaude, frère de Gerry des Saguenéens, est une grande vedette pour les Cyclones de La Sarre. Au cours d'un match récent, Glaude a marqué 2 fois et récolté 3 assists.

Del Franche, ex-Saguenéen, est le meilleur compteur de la ligue Intermédiaire "A" du nord de la province... Jean-Paul Bisaillon, des Lions, semble avoir trouvé le "numéro" des Saguenéens.Ce petit bout d'homme a compté les trois derniers buts des siens... Vince Lunny dit que Henri Richard nourrit de passes un peu trop son frère Maurice pour négliger Dickie Moore... Bep Guidolin, qui a joué dans plusieurs circuits de hockey, est maintenant joueur-instructeur pour le club Val d'Or... Sugar Jim Henry est un instructeur très sévère. Et ses joueurs l'écoutent à la lettre.

Bill Gadsby, des Rangers, est le meilleur pointeur chez les joueurs de défense de la ligue Nationale. Il possède une avance confortable sur Doug Harvey des Canadiens... Guy Rousseau, du Royal, est le joueur le plus difficile à bousculer de la ligue du Québec de dire Elmer Lach... Voilà maintenant que Stan Maxwell commence à marquer des buts... Les Saguenéens viennent de porter un dur coup aux chances des Lions de Trois-Rivières de se tailler une place pour les séries éliminatoires.

Les Saguenéens l'emportent 5-4 sur les Lions

Glen Cressman marque le but de la victoire. — Locas, Perreault, L. Smrke et Maxwell sont les autres compteurs des Saguenéens.

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont résisté hier soir à un ralliement tardif des Lions de Trois-Rivières qu'ils ont vaincus par 5-4 dans une partie chaudement disputée.

Le résultat n'a pas changé le classement de la ligue professionnelle du Québec. Les Saguenéens demeurent seuls en troisième place tandis que les Lions sont toujours dans la cave du circuit.

Lou Smrke, Stan Maxwell, Jacques Locas, Fernand Perreault et Glen Cressman ont été les compteurs du Chicoutimi. Pour les Lions Pete Kapusta a dirigé l'offensive avec deux buts, les autres étant enregistrés par Jean-Paul Bisaillon et Charlie Scherza.



le but de la victoire

Chicoutimi prit une avance de 3-1 dans la première période, mais les Lions réduisirent la marge à 3-2 en comptant une fois dans le deuxième vingt. Trois - Rivières égalisa les chances au début de la dernière période, mais Chicoutimi scella l'issue de la joute en enregistrant deux buts rapides.

Le but de Cressman, qui devait être celui de la victoire, survint alors que le gardien de buts André Payette eut échappé le long lancer de Greig Hicks. Cressman poussa la rondelle derrière lui.

Marcel Paillé s'est surpassé dans les buts du Chicoutimi, particulièrement dans les première et troisième périodes, alors qu'il bloqua 15 et 14 lancers respectivement. Payette a été faible sur trois buts au moins.

Alignements

Chicoutimi — Buts: Paillé; défenses: Taillefer, Roy, Labrosse, Hanna; avants: S. Smrke, L. Smrke, Moore, Cressman, Locas, Perreault, Topoll, Campeau, Hicks, Maxwell.

Trois-Rivières — Buts: Payette; défenses: Bédard, Amadio, Bouchard, Tennant, MacNeil; avants: Blaine, Scherza, Kapusta, Groleau, Thibeault, Haworth, Gooden, Gagnon, Bisaillon.

Arbitre: Déziel; juges de lignes: Dodds et Landry.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi, L. *Smrke (S. Smrke)* :43
2—Trois-Rivières, Bisaillon (Bédard, Blaine) 7:26
3—Chicoutimi, Maxwell (Roy) 11:5'
4—Chicoutimi, Locas (Topoll) 13:21
Punitions: Labrosse 6:05, 16:45, L. Smrke 8:30, Haworth 11:29.

Deuxième période

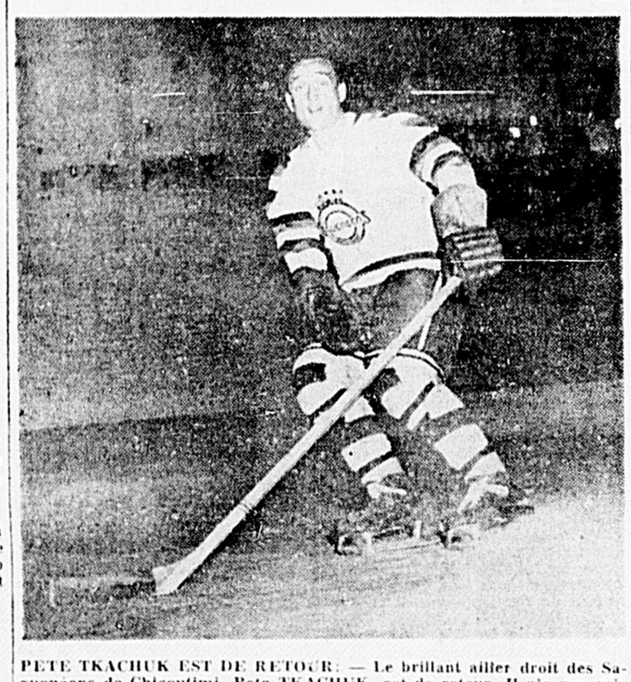
5—Trois-Rivières, Scherza (Kapusta, Gagnon) 6:43
Punitions: L. Smrke 3:35.

Troisième période

6—Trois-Rivières, Kapusta (Bouchard, Scherza) 3:21
7—Chicoutimi, Perreault (Locas, Topoll) 5:30
8—Chicoutimi, Cressman (Hicks Maxwell) 7:16
9—Trois-Rivières, Kapusta (Gagnon, Scherza) 9:00
Punitions: Taillefer 1:14, Haworth 10:51.

Arrêts:

Paillé	15	6	14—35
Payette	7	8	4—19



PETE TKACHUK EST DE RETOUR: — Le brillant ailier droit des Saguenéens de Chicoutimi, Pete TKACHUK, est de retour. Il n'a pas mis les patins depuis une saison et demie, mais il est confiant de se lancer dans la mêlée dans une couple de semaines. En meilleure forme physique, que jamais, Tkachuk est confiant de connaître le succès et aider les Saguenéens à remporter le championnat.

Bloc-notes

Bob Frigon, ex-cerbère des Saguenéens, vient de fiancer une jeune chicoutimienne.

— o —

Daniel Fortin et Gérard Talbot peuvent difficilement en montrer à Guy Bergeron pour jouer au ballon.

— o —

Gaby n'aura pas de Buick 1956.

— o —

Roland Brassard et "Bébert" Tremblay furent les deux seuls skieurs de Chicoutimi à se rendre au lac des Iles cet hiver.

— o —

Willie Mays a quitté le célibat en épousant l'ancienne femme du chanteur Bill Kelly.

— o —

Est-il vrai que Yvon Robert a l'air d'un tuberculeux?

— o —

Pete Tkachuk est confiant de reprendre le jeu dans une couple de semaines.

— o —

Les As de Québec nous visitent samedi soir.

— o —

Ils seront accompagnés du rude Tony Schneider.

— o —

Les Saguenéens sont prêts à les recevoir.

— o —

Sherman White serait peut-être prêt à terminer la présente saison avec les Saguenéens.

— o —

Germain Léger reviendrait au jeu en fin de semaine.

— o —

Ghislain Bouchard ne cesse de louanger les mérites de Jimmy Moore.

— o —

La grande Mascarade Régionale annuelle au Colisée de Chicoutimi a été remplie de succès.

— o —

Les Citadins nous visitent pour la dernière fois de la saison ce soir.

— o —

Et les protégés de Raymond LaRoche sont confiants de remporter une autre victoire.

— o —

Savez-vous que les bleuets sont rouges quand ils sont verts?

— o —

Georges Roy joue présentement le meilleur hockey de sa carrière.

— o —

Lou Smrke ressent encore des douleurs à son poignet droit.

— o —

Bob Turley recevrait un salaire de $15,000 pour lancer ses balles de feu avec les Yankees l'été prochain.

— o —

Un salaire bien ordinaire pour une vedette.

— o —

Ernest Jebb a gagné la première des trois étapes du dog-derby pour le championnat de l'omnium canadien.

— o —

Jean "Pitou" Martin fait de l'excellent travail comme commentateur sportif à la TV.



Gilles DUBE
(Shawinigan)



Jimmy MOORE
(Chicoutimi)



André CORRIVEAU
(Montréal)

Qui l'emportera?

Les Saguenéens visent toujours le deuxième rang dans le classement finale de la ligue du Québec. Le pilote Gerry Plamondon réalise que son club connaîtra de plus grandes chances de l'emporter dans les séries éliminatoires d'après saison si son club s'assure la deuxième position.

Le club qui terminera troisième affrontera l'équipe de première place, probablement le formidable Shawinigan Falls. Et les Cataractes auront l'avantage de jouer plus souvent sur leur propre glace dans la série quatre de sept.

En somme s'il termine troisième le Chicoutimi connaîtra de nombreuses difficultés à vaincre les Cataractes. Mais s'il prenait le deuxième rang les Saguenéens auraient comme adversaires les As de Québec ou Trois-Rivières en semi-finale et le club de Plamondon aurait alors l'avantage de jouer plus de parties devant ses propres partisans, un facteur très important dans les éliminatoires.

Le Chicoutimi est placé dans la même position que le Royal qui espère toujours terminer premier. Pour parvenir à terminer en tête le club d'Elmer Lach ne devra pas perdre trop souvent d'ici la fin de la saison, et surtout, devra vaincre régulièrement le Shawinigan Falls.

Pour terminer en deuxième position les Saguenéens devront également gagner très souvent d'ici le 18 mars et battre régulièrement le Royal. Le Chicoutimi a toujours bien joué au Forum.

Le Royal possède une assez bonne avance sur le Chicoutimi qui a cependant deux parties de plus à jouer. Evidemment il faut gagner ces parties en mains qui parfois jouent de vilains tours à une équipe.

Si la lutte promet d'être excitante entre les trois premiers clubs d'ici la fin de la campagne il sera également intéressant de suivre trois joueurs en particulier qui se disputent les grands honneurs chez les compteurs.

Nous voulons évidemment parler de Jimmy Moore de Chicoutimi; Gilles Dubé du Shawinigan et André Corriveau du Royal. Moore est le mieux placé car son club a un plus grand nombre de parties à jouer. Jimmy Moore forme avec les frères Lou et Stan Smrke une ligne d'attaque de toute première force.

Gilles Dubé est formidable avec les Cataractes. Le Chicoutimi a laissé partir Dubé la saison dernière et doit le regretter aujourd'hui.

Sous les ordres de Roger Léger à Shawinigan Dubé est un homme heureux et un joueur très efficace au jeu.

André Corriveau, qui a souvent décroché le titre chez les compteurs du temps qu'il jouait à Valleyfield, demeure dans le plus fort de la lutte. Et "Dédé" connait souvent des soirées exceptionnelles, comptant quelques buts et obtenant quelques assistances.

Corriveau vise les honneurs pour les buts mais il ne serait pas surprenant qu'il passe au premier rang d'ici la fin de la saison! Jimmy Moore, Dubé ou Corriveau devrait s'assurer les grands honneurs chez les compteurs. Il se pourrait qu'un autre joueur connaisse une fin de saison exceptionnelle pour enlever le titre à l'un des ce trio mais tout indique que le classement final des compteurs verra les noms des Moore, Dubé et Corriveau en tête.

Ce qu'ils font

Liste des compteurs des Saguenéens juniors en date du 15 février inclusivement.

	PJ	B	A	Tl
Réal Duchesne	33	22	29	51
Olivier Lapointe	31	20	21	41
Marc Cantin	30	20	19	39
André Bérubé	32	17	21	38
Jacques Garant	27	14	18	32
Guy Simard	29	14	12	26
Alcide Munger	30	7	13	20
Alfred Tardif	29	7	11	18
Harold Hicks	28	3	15	18
Gabriel Beaulieu	28	3	14	17
Rémi Morissette	33	1	12	13
Robert Landry	11	7	5	12
Michel Thiffeault	15	5	7	12
Jules Gagnon	24	4	4	8
Robert Moreau	20	1	5	6
Denis Hudon	16	2	2	4
André Ringuette	15	0	3	3
	PJ	B	PC	Moy.
Gerry Brassard	28	0	128	4.57

Un but de Tod Sloan donne une victoire de 1-0 aux Leafs sur les Bostonnais

TORONTO (PC) — Tod Sloan, le meilleur compteur du Toronto, a enregistré son 32e but de la saison hier soir alors que les Maple Leafs ont défait les Bruins de Boston 1-0 dans une rude partie de la ligue Nationale disputée devant 13,077 personnes.

Cette victoire a porté à quatre points l'avance du Toronto en quatrième position du classement de la ligue, la dernière place pour participer aux éliminatoires. Boston occupe la cinquième position.

La joute était importante pour les deux clubs et ils y sont allés avec beaucoup de vigueur. L'arbitre Red Storey a imposé 18 punitions mineures et deux punitions de mauvaise conduite.

Ces punitions de 10 minutes ont été imposées à l'ailier gauche Dick Duff, des Leafs, au début de la première période, parce qu'il a critiqué une punition mineure, et à Léo Labine, le bouillant ailier droit des Bruins, parce qu'il a protesté contre une punition infligée pour rudesse dans la dernière minute de jeu, alors que Boston tentait d'égaliser les chances.

Sloan a compté son but à 3:56 de la troisième période au cours d'un jeu de passes avec ses copains de ligne Duff et George Armstrong. Duff a porté la rondelle dans la zone du Boston et passa à Armstrong le long de la bande. Sloan a réussi à se placer derrière le joueur de défense bostonnais Bob Armstrong, près de la cage, et



Son 32e but de la saison

n'eut qu'à dévier la passe parfaite de George Armstrong derrière le cerbère Terry Sawchuk.

Le gardien de buts Ed Chadwick a partagé la vedette avec Sloan dans le triomphe du Toronto. Il a réussi son deuxième blanchissage en trois parties.

Rappelé des Warriors de Winnipeg afin de remplacer Harry Lumley, qui est blessé, Chadwick n'a maintenant alloué que trois buts en cinq joutes. Ce jeune homme de 22 ans, qui travaille comme policier à Keswick, Ont., en dehors de la saison de hockey, en est à sa première année comme professionnel. Il était le gardien de buts de pratique des Leafs il y a deux ans.

Les Bruins ont perdu l'un de leurs meilleurs compteurs, l'ailier Réal Chèvrefils, qui a subi un Charley horse dans la deuxième période. Il a été conduit à l'hôpital pour examen tandis que la partie se continuait.

Alignement

Bosotn — Buts: Sawchuk; défenses: Quackenbush, Flaman, Boivin, R. Armstrong, Heinrich; Avants: Gardner, Peirson, Stasiuk, McKenney, Labine, Chèvrefils, Mackell, Bonin, Mohns, Toppazzini, Laycoe.

Toronto — Buts: Chadwick; Défenses: Thomson, Morrison, Bolton, Reaume, Horton; Avants: Migay, Stewart, Hannigan, Sloan, G. Armstrong, Duff, Harris, Hurst, Balfour, James, Culleni Smith.

Arbitre: Red Storey; Juges de lignes: Georges Hayes, Bil Morrison.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punitions: Duff, (mineure et mauvaise conduite) 1:40, R. Armstrong 3:50, Toppazzini 9:19, G. Armstrong 10:15, Morrison 12:21, Boivin 14:33, Hurst 17:43, Labine 18:24.

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Toppazzini 2:41, Thomson 4:35, et 13:06, Stasiuk 7:22, G. Armstrong 8:07, Labine 11:15.

Troisième période

1—Toronto, Sloan (G. Armstrong, Duff) 3:56
Punitions: Hannigan :06, Balfour 4:15, Morrison 19:34, Labine (mineure et mauvaise conduite) 19:34.

Arrêts:

Sawchuck	8	8	3—19
Chadwick	14	3	9—26

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Toronto à Canadien
Hier
Toronto 1, Boston 0
New-York 6, Chicago 1

LIGUE DU QUEBEC
Chicoutimi à Québec
Trois-Rivières à Shawinigan
Hier
Chicoutimi 5, Trois-Rivières 4

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC
Arvida à Chicoutimi

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	56	34	12	10	163	98	78
New-York	55	27	19	9	166	144	63
Détroit	55	23	18	14	144	112	60
Toronto	57	19	28	10	123	145	48
Boston	56	16	28	12	111	156	44
Chicago	57	16	30	11	127	178	43

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	53	35	15	3	195	135	73
Royal	53	28	18	7	161	133	63
Chicoutimi	51	25	23	3	165	146	53
Québec	49	17	29	3	144	176	37
Trois-Rivières	48	13	33	2	115	190	28

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	33	23	4	6	168	99	52
Victoria	32	19	11	2	120	96	40
Port-Alfred	35	16	14	5	150	150	37
Chicoutimi	33	15	14	4	151	173	34
Arvida	32	10	17	5	119	133	25
Jonquière	34	8	20	6	118	153	23
Alma	38	9	20	4	117	140	22

CHICAGO BATTU 6-1 A NEW-YORK

NEW-YORK (PC) — **Les Rangers de New-York ont secoué la guigne qui s'acharnait à eux lorsqu'ils ont défait hier soir les Black Hawks de Chicago par 6-1. Les Rangers avaient été défaits par Chicago dans leurs trois rencontres précédentes au Madison Square Garden.**

Les Rangers ont ainsi reporté à trois points leur avance en 2e position. Detroit était inactif hier soir. Cependant, Chicago demeure dans la cave, cinq points derrière Toronto, détenteur de la quatrième position.

Ed Sandford a marqué l'unique but du Chicago au milieu de la 2e période, mais les Rangers menaient déjà par 3-0 grâce à des buts enregistrés par Pete Conacher, Wally Hergesheimer et Dean Prentice dans le premier vingt.

Danny Lewicki, Andy Bathgate et Bronco Horvath ont compté les autres buts des Rangers. Bathgate a réussi le but le plus spectaculaire de la joute au début de la 3e période alors qu'il déjoua un joueur de défense du Chicago, fit deux tours complets sur lui-même et décocha un lancer qui trouva le fond du filet.

Red Sullivan, apparemment agacé par une remarque faite par Phil Watson du banc des Rangers, fonça sur l'instructeur new-yorkais avec son bâton. Il fut rapidement maîtrisé, toutefois, et fut puni d'une mineure et d'une mauvaise conduite de 10 minutes.

SOMMAIRE

Première période

1—New-York, Conacher (Murphy, Gadsby) 6:13
2—New-York, Hergesheimer (Gadsby, Conacher) 13:38
3—New-York, Prentice (Bathgate, Popein) 19:05
Punition: Irwin 12:56.

Deuxième période

4—Chicago, Sandford (Pilote, Mickoski) 9:09
5—New-York, Lewicki (Gadsby, Evans) 15:36
Punitions: Gadsby :52, Mortson 19:41.

Troisième période

6—New-York, Bathgate 4:36
7—New-York, Horvath (Gendron Hebenton) 13:18
Punitions: Fontinato 2:42, Sullivan, Bathgate, Horvath 5:04, Sullivan mineure et mauvaise conduite 8:16.

Arrêts:

Rollins	11	10	10—31
Worsley	9	19	7—35

Une Vive Démangeaison . . . Me Rendait Fou!

Dès le premier usage, la Prescription D.D.D., liquide adoucissant et rafraîchissant, soulage les démangeaisons causées par l'eczéma, les boutons, les dartres et autres affections de la peau. Pas graisseuse, ne tache pas. Bouteille d'essai de 39c doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Ne souffrez pas. Demandez la PRESCRIPTION D.D.D à votre pharmacien. 1-8

Championnat régional de ski dimanche

Dimanche prochain sur le fameux tremplin du club de Ski Mont-Mars, Port-Alfred, P.Q., se tiendra le championnat régional de sauts en ski. Les meilleurs sauteurs de la région participeront à ce championnat annuel.

En plus une équipe de sauteurs de Québec et les environs participeront à ce championnat. Le concours débutera à 2 heures et les résultats seront donnés à un souper canadien dimanche soir au chalet du club de Ski Mont-Mars.



CHARLAND CONSERVE SON TITRE: — Jacques Charland, de Trois-Rivières, a conservé son titre de champion sauteur senior du Canada, dans les épreuves exclusives aux skieurs canadiens. Charland était spécialement revenu, la semaine dernière, de Cortina d'Ampezzo, pour défendre ce championnat. On le voit ici recevant les félicitations de son épouse.

CKRS-TV

JEUDI, 16 FEVRIER
5.00 La terre est ronde
5.30 Sophie Magazine
6.00 Mire et musique
7.00 Ce soir à CKRS-TV
7.05 Nouvelles locales et température
7.15 Les actualités filmées
7.25 Les sports
7.30 Toi et moi
7.45 Cuisine de la bonne humeur
8.00 Le fil d'Ariane
8.30 Feu de joie
9.00 Quatuor
9.30 Les idées en marche
10.00 L'heure du concert
11.00 Nouvelles anglaises
11.10 Fin des émissions

Liquidation totale de tous nos manteaux de fourrures. Faites votre prix et nous l'accepterons si juge raisonnable.

VENDREDI, 17 FEVRIER
7.00 Ce soir à CKRS-TV
7.05 Nouvelles locales et température
7.15 Les actualités filmées
7.25 Les sports
7.30 Le grenier aux images
8.00 Beau temps, mauvais temps
8.30 Passe partout
9.00 Film
9.30 Cinéma chez-soi
11.00 Nouvelles anglaises
11.10 Fin des émissions

BONNE NUIT ! DE VOTRE MAGASIN

ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD
SUR LA CÔTE

LA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
DANS NOTRE REGION

Les dirigeants de la Banque Canadienne Nationale ont eu confiance, dès le début, en l'avenir de notre région. Aussi y ont-ils, très tôt, ouvert des bureaux afin de prêter le concours financier de cette grande institution aux pionniers qui venaient s'y établir ou fonder des entreprises.

La succursale que la Banque Canadienne Nationale vient d'inaugurer à Chibougamau, sous la direction de M. Rosaire Gosselin, est le vingt-neuvième de ses bureaux dans la région du Saguenay, de Chicoutimi et du Lac-St-Jean.

HEBERTVILLE-VILLAGE CE SOIR
EXHIBIT DE MUNITIONS
AVEC
SEANCES DE VUES ANIMEES
présentés par
VOTRE UNITE MOBILE DE RECRUTEMENT
DE
L'ARMEE CANADIENNE
SALLE DU COUVENT — A 8 HEURES
ADMISSION GRATUITE

À NE PAS MANQUER!

Le concours le plus passionnant jamais lancé dans le Québec!

Commandité par
LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

$1500.00
EN ARGENT CHAQUE SEMAINE

BULLETINS DE CONCOURS
BIENTÔT DANS CE JOURNAL

LA BRASSERIE
LABATT LIMITÉE